

Aujourd'hui: Ensoleillé
Minimum -8° Maximum -3°
Demain: Ensoleillé
DETAILS PAGE A2

LES OPTICIENS MARC COSSETTE
2 8 8 - 4 2 2 1

MONTREAL, DIMANCHE 6 DECEMBRE 1987 104^e ANNEE N^o 48 54 PAGES, 4 CAHIERS

A domicile et Abitibi-Témiscamingue: 55 cents
Exterieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents
Iles de La Madeleine: 90 cents **50¢**

Aujourd'hui dimanche

La personnalité de la semaine



B3 Arlette Cousture

Sports

6
KINGS
4

LE SAMEDI 5 DECEMBRE 1987
1 5 25 30 | 10 11 27 28
31 48 (23) | 31 33 (9)

Sommaire

Annonces classées..... B 5 à B 10
Arts et spectacles..... C 1
Informations..... C 1
Cinéma..... C 6
Bridges..... C 8
Décès..... B 10
Editorial..... B 2
Etes-vous observateur?..... B 5
Feuilleton..... B 7
Horoscope..... B 6
Le monde..... B 4
Loterias — résultats..... A 4
Mots croisés..... B 9
Mot mystère..... B 8
Quoi faire aujourd'hui..... C 6

GRERD

L'APPUI DE LA FIDELITE AUX PARTIS

OUI BIEN SÛR... CE SERA AU PLUS OFFRANT, COMME D'HABITUDE!



Ottawa donne l'alerte

Les moules des Iles-de-la-Madeleine sont aussi contaminées

Les moules provenant des Iles-de-la-Madeleine seraient également contaminées et renfermeraient des substances dangereuses pour la santé, selon de nouveaux tests réalisés par le ministre de la Santé et du Bien-être social.

Le ministre des Pêches et Océans, M. Thomas Siddon, et le ministre de la Santé et du Bien-être social, M. Jake Epp, ont donc lancé hier, par voie de communiqué, un nouvel avertissement contre la consommation de mollusques.

Le 1er décembre, une mise en garde semblable avait été émise contre la consommation des moules cultivées de l'Île-du-Prince-Édouard, aussitôt retirées du marché.

Jusqu'à présent, deux maladies résultant de la consommation des moules des Iles-de-la-Madeleine ont été identifiées, indique-t-on dans le communiqué. Bien que les tests effectués ne soient pas encore concluants, on craint au ministère que ces mollusques ne soient atteints de la même contamination que celles de l'Île-du-Prince-Édouard.

Deux échantillons de moules sur huit prélevés aux Iles-de-la-Madeleine révèlent en ef-

fet la présence de substances potentiellement dangereuses pour la santé.

Par mesure de précaution, le ministère recommande donc au public de s'enquérir de la provenance des moules qu'il achète, et d'éviter d'en consommer. Cette mise en garde vaut autant pour les moules sauvages que pour les moules cultivées.

Le service d'inspection du ministère, de la Communauté urbaine de Montréal, des villes de Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières, ainsi que ceux des établissements de vente au dé-

VOIR ALERTE EN A 2

Le Parti québécois frôle l'éclatement

Gérald Godin s'excuse et Louise Harel accepte le blâme



MARIO FONTAINE QUÉBEC

Le Parti québécois a frôlé l'éclatement hier, et Mme Louise Harel, député de Maison-neuve, a bien failli en être exclue pour six mois, sinon de façon permanente.

Mais les délégués au Conseil national de la formation lui ont finalement donné l'absolution, même si elle n'a présenté ni regrets ni excuses pour son comportement dans la crise entourant la démission de l'ancien chef, M. Pierre Marc Johnson.

Contrairement à ses collègues Gérald Godin et Christian Claveau, Mme Harel a en effet refusé de signer une courte lettre de repentir, parce qu'on y trouvait les mots « nous nous en excusons ». Elle s'est contentée d'accepter le blâme de l'exécutif du parti, mais sans y souscrire.

En revanche, à l'instar des deux autres « putschistes », Mme Harel s'est engagée formellement « à ce que, dans l'avenir, si des circonstances exceptionnelles me commandaient de faire des gestes semblables, j'entendrais les faire à l'intérieur des instances du parti ».

Cette promesse a suffi à rallier les militants, désireux par-dessus tout de préserver l'unité de la formation. Les propositions de suspension et d'expulsion ont aussitôt été retirées, tandis que les jeunes retiraient leur menace de claquer la porte.

Ce dénouement a en grande partie été rendu possible grâce au travail de médiation du chef intérimaire du PQ, M. Guy Chevrette. Sans lui, le Parti québécois se retrouvait privé soit d'un député, soit d'une bonne partie de ses membres les plus actifs, dont les jeunes. De plus, des sanctions contre un ou des députés auraient virtuellement fermé la porte à des candidats prestigieux pour le leadership, tel M. Jacques Parizeau. Un parti en crise suscite rarement les adhésions.

Ovationné à quatre reprises par les membres, M. Chevrette a été très explicite dans son allocution: « Nous devons rebâtir un parti actuellement tiraillé, marqué de suspensions et de procès d'intention », a dit le successeur de M. Johnson, ajoutant que les péquistes doivent retrouver le « sens du travail d'équipe, l'assurance d'une grande loyauté et d'une réelle solidarité de mettre fin à nos tiraillements répétés ».

Certains participants se demandaient, après son discours, pourquoi il ne briguerait pas lui-même le poste laissé vacant par M. Johnson. Une hypothèse aussitôt écartée par le principal intéressé. Le Conseil national — l'instance suprême du parti entre les congrès — se penchera justement aujourd'hui sur les modalités de la prochaine course au leadership. M. Parizeau ne participe pas à ces asises, mais certains de ses fidèles s'y activent. D'autre part, le nom de Mme Lise Payette continue de circuler auprès d'un certain nombre de militants et de députés.

En fait, la journée d'hier a essentiellement été consacrée à vider l'abcès consécutif au départ de M. Johnson. Les partisans de l'ancien chef réclamaient des excuses de la part des frondeurs qui

VOIR PQ EN A 2

SUITE DES INFORMATIONS EN A 4

Le chef intérimaire du Parti québécois, M. Guy Chevrette, a lancé un appel à l'unité de toutes les factions lors de son discours d'ouverture du conseil national hier à Québec.

Ottawa conserverait un droit de regard sur les eaux de l'Arctique

Le gouvernement canadien serait sur le point de signer un protocole d'entente sur l'Arctique avec les États-Unis qui obligerait les Américains à obtenir la permission d'Ottawa avant d'y envoyer ses navires.

Cette entente ferait toutefois fi des prétentions souverainistes du Canada sur les territoires arctiques.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, qui doit assister cette semaine à une réunion de l'Otan à Bruxelles, devrait aborder cette question avec le secrétaire d'État des États-Unis, M. George Shultz.

Cette entente ne ferait en effet aucunement mention de la souveraineté canadienne sur ces territoires selon un article publié hier par le quotidien *Ottawa Citizen*.

Une source anonyme aurait dans un premier temps avancé que le cabinet fédéral a donné son aval à cette entente, écrit le *Citizen*. Le quotidien va même jusqu'à citer des paragraphes entiers du brouillon de l'entente, un document daté du 19 octobre dernier, qui ne mentionne jamais le mot souveraineté.

Le gouvernement Mulroney a bien tenté hier d'édulcorer les affirmations du quotidien de la capitale. Le directeur des communications du cabinet Mulroney, M. Bruce Phillips, y allait dans un premier temps d'une explication plutôt laconique selon laquelle les deux gouvernements discutaient depuis un certain temps déjà de cette question et qu'il n'y avait là rien de nouveau.

D'autre part, d'autres sources affirment que « dans les circonstances l'entente qui donne au Canada le droit de regard sur les opérations des brise-glaces américains dans les eaux de l'Arcti-

VOIR ARCTIQUE EN A 2

PARIS FRANCE

La marée était en rose!



LOUIS-ROBERT ROBITAILLE
collaboration spéciale
PARIS

tant peu d'oué pour la technique, je n'ai jamais su ni cherché à savoir comment fonctionnait le « réseau » — ce numéro de téléphone non attribué où, mystérieusement, plusieurs correspondants pouvaient tenir des « conférences » d'un genre bien particulier.

Il y avait, notamment en France, de vrais drogués du réseau, qui y passaient leurs soirées et leurs week-ends. Mais le phénomène restait limité à une petite minorité « branchée » (c'est le cas de le dire).

Après, j'ai eu vent de ce que le fameux « réseau » venait de déménager en masse sur le Minitel (le système télématique grand public installé par les Télécommunications françaises). J'ai noté distraitement.

Jusqu'au moment où, lors d'un colloque sur la technologie, j'ai vu deux ou trois journalistes passer des journées entières devant ce petit écran — au lieu de s'enlever à écouter des communications savantes. Un mois plus tard, je m'informais des prix auprès de l'agence des Télécom. Et dans ce pays où l'on paye pour faire pipi ou ne pas se faire placer au cinéma, j'ai entendu cette réponse stupéfiante: « C'est gratuit... et en plus on vous le donne tout de suite. » C'est de cette façon que trois millions de foyers français disposent aujourd'hui d'un terminal bon marché mais efficace et d'une simplicité enfantine. La France avait en 1974 moins de téléphones que l'Espagne, et on pouvait attendre une ligne pendant quatre ans. Aujourd'hui, elle est le seul pays au monde à avoir conçu un réseau télématique « de masse ».

Raison d'être primordiale: l'annuaire électronique stockant tous les numéros existant en France. Pratique et presque complet. Là-dessus, des centaines de services et d'informations sont venus se greffer; cotes de la Bourse, résumés de journaux, horaires de train, réservations sur Air France. Bientôt transactions boursières.

Ce qu'on n'avait pas prévu, c'est le déferlement de ce qu'on appelle aujourd'hui les « messageries roses ». Des « points de rencontres » officiels, répertoires, connus, ou, pour l'essentiel, des inconnus affublés de pseudonymes se racontent de grosses cochonneries, se draguent sec et, dans certains cas limites, offrent ou recherchent des services rémunérés (y compris des garçons mineurs). La moitié des recettes tombant dans la caisse des Télécom ou de l'Etat.

Cette marée rose a pris tout le monde par surprise. Le réseau Transpac, pour lequel on n'avait pas prévu un trafic aussi important, a tout simplement explosé, le 18 juillet 85; une panne d'une semaine.

Aujourd'hui, on ne parvient plus à savoir le nombre exact de « messageries »; il en pousse toutes les semaines, et les murs de Paris

VOIR MAREE EN A 2

JE VOYAGE COMME JE VEUX AVEC NOUVELLES FRONTIÈRES

Nouvelles Frontières

FLORIDE 199\$

VOI ALLER-RETOUR TOUS LES MERCREDIS ET SAMEDIS A COMPTER DU 23 DEC.

TAXE EN SUS (QUANTITÉS LIMITÉES)

800 EST. DE MAISONNEUVE (ANGLE ST-HUBERT) (METRO BERRI) PERMIS DU QUÉBEC 288-4800

Entente Hydro-Vermont de \$7,2 milliards

Presse Canadienne

Hydro-Québec vient de signer une entente d'une durée de 20 ans et d'une valeur de \$7,2 milliards pour approvisionner des entreprises qui fournissent de l'électricité sur 90 p. cent de l'étendue du Vermont, a révélé une représentante d'une compagnie de Burlington.

Mme Dorothy Schnure, de Green Mountain Power Corp., a expliqué que le contrat prévoit qu'Hydro-Québec livrera un maximum de 500 mégawatts d'électricité à la

compagnie Vermont Joint Owners, un consortium regroupant Green Mountain, Central Vermont Public Service et plusieurs autres petites compagnies d'électricité.

Le porte-parole d'Hydro-Québec, M. Jean-Guy Ouimet, n'a pas voulu confirmer la conclusion de l'entente: il a seulement indiqué qu'une conférence de presse est prévue pour aujourd'hui.

M. Steve Bravar, un représentant de Central Vermont Public Service, a toutefois confirmé la signature du contrat, mais il a ajouté que les parties avaient décidé de ne pas en annoncer immédiatement les détails.

Hydro-Québec vend déjà 200 mégawatts d'électricité au Vermont en vertu d'un contrat qui expirera en 1995.

Le nouveau contrat, qui doit être approuvé par l'Office national de l'énergie, prolongera le contrat de vente de 200 mégawatts jusqu'en l'an 2015. Les 300 mégawatts additionnels suivront selon un horaire de livraison qui n'a pas encore été rendu public.

Ces mégawatts seront transmis par une ligne qui part de la baie James et qui devait au départ transporter de l'électricité pour New England Power Pool.

Les maires de banlieue mécontents

Les maires de la banlieue de Montréal rejettent en bloc toutes les modifications à la Loi de la fiscalité municipale proposées par le ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, dans son projet de loi 82.

Ils demandent également la permission de préparer leur budget 1988 d'après le rôle d'évaluation de 1987 pour éviter que les fortes augmentations de l'évaluation foncière des maisons unifamiliales n'imposent aux propriétaires de hausses de taxes exagérées.

De plus, les maires de banlieue se disent prêts à étudier l'imposition de taux de taxation variables, ce à quoi ils se sont toujours opposés, et demandent au ministre de revoir en profondeur tout le régime fiscal des municipalités.

Le projet de loi du ministre Bourbeau permet aux municipalités de plafonner les comptes de taxe des propriétaires les plus touchés par la hausse du rôle d'évaluation, en limitant la hausse de leur compte de taxes à 10 p. cent de plus que la moyenne d'augmentation du rôle d'évaluation.

Ainsi, si un propriétaire subit une augmentation de son évaluation foncière de 30 p. cent dans une municipalité où la moyenne de la hausse est de 10 p. cent, son compte de taxes n'augmentera que de 20 p. cent.

Libre-échange: effort ultime pour contourner l'impasse

d'après PC et CP OTTAWA

Les responsables canadiens et américains se sont rencontrés hier dans un effort ultime de contourner l'impasse dans laquelle la rédaction du texte de l'entente de libre-échange semble être engagée, à moins d'un mois de l'échéance fixée par les Américains.

M. Derek Burney, chef de cabinet du premier ministre Brian Mulroney, a seulement lancé «Attendez voir» au moment où il arrivait à son rendez-vous avec les secrétaires au

Commerce et au Trésor des États-Unis.

Sept heures plus tard, Marc Lortie, porte-parole de M. Mulroney, affirmait que rien n'était encore résolu et que les négociations se poursuivraient en soirée.

«Ce sera une longue journée», d'ajouter M. Lortie.

Les négociations se déroulent maintenant au niveau politique depuis que les négociateurs canadiens et américains, MM. Simon Reisman et Peter Murphy, n'ont pu s'entendre sur un texte final au cours de leurs deux derniers jours de discussions, mardi et mercredi à Ottawa.

SUITE DE LA UNE

ALERTE

Ottawa donne l'alerte

tail et de restauration ont été mis en état d'alerte sur tout le territoire du Québec.

Les principaux centres de distribution et de consommation, poursuit le communiqué, ont été de même avisés de l'urgence de la situation et de voir à retirer ces produits du marché.

Les expéditeurs commerciaux des Îles-de-la-Madeleine ont de plus accepté d'interrompre toutes les ventes jusqu'à nouvel ordre.

Interrogés par La Presse hier soir, les principaux restaurateurs de la région de Montréal, qui affichent des moules à leur menu, se sont dit étonnés d'apprendre qu'à leur tour les moules des Îles-de-la-Madeleine étaient contaminées.

«Les producteurs des moules des Îles-de-la-Madeleine ont pourtant fait savoir avant-hier qu'à la suite d'analyses faites par le ministère des Pêches et Océans du Canada, les mollusques provenant des Îles ne contenaient pas de toxiques», a déclaré la propriétaire du restaurant la Moulerie, Mme Marie Thibodeau.

«Comment se fait-il que nous n'ayons pas été avisés?» a-t-elle demandé. «C'est inconcevable. Je ne comprends pas que nous soyons les derniers informés. Ce sont les clients qui sont pénalisés dans toute cette histoire», a poursuivi Mme Thibodeau, qui a donné l'ordre à son personnel de cesser de servir des moules, en apprenant la nouvelle.

De leur côté, les restaurants Willoof et Actuel, du centre-ville de Montréal, avaient opté pour des moules provenant de l'État du Maine. Ces derniers ne représentent pas de danger pour la santé.

Depuis la mi-novembre, 17 personnes ayant consommé des moules de l'Île-du-Prince-Édouard ont été intoxiquées. Quatre d'entre elles étaient toujours aux soins intensifs hier dans des hôpitaux de Montréal. Bien que critique, leur état était jugé stable.

PQ

Le PQ frôle l'éclatement

avaient réclamé sa tête, et la promesse qu'on ne les y reprendrait plus.

M. Gérald Godin, le premier à avoir mis le leadership de M. Johnson en question, s'est plié à l'exercice par le biais d'une courte lettre, s'excusant si ses propos et attitudes avaient blessé les militants. M. Claveau avait déjà fait amende honorable il y a quelques semaines, mais à tout de même co-signé le billet.

Il en est allé autrement de Mme Harel. Dans un premier temps, celle-ci a accepté la motion de blâme déposée contre elle, mais sans prononcer les mots d'excuse et de regret que plusieurs intervenants réclamaient. Au contraire, elle a plutôt qualifié d'inopportune la menace d'expulsion des jeunes péquistes à son endroit, à qui elle a voulu servir une leçon de démocratie.

Insatisfait, le comité des jeunes a maintenu sa proposition d'expulsion, tandis que l'exécutif du parti suggérait, lui, une suspension de six mois. Pour éteindre l'incendie, Mme Harel a dû venir en après-midi promettre qu'elle respecterait les règles démocratiques du PQ à l'avenir, ce qui a provoqué une sorte d'euphorie chez les 375 participants. Quelques minutes plus tôt, ces mêmes participants rejetaient un amendement disant substantiellement la même chose, mais par la voix d'un simple membre.

«Les intervenants voulaient une garantie formelle pour l'avenir, ils l'ont eue», a dit par la suite M. Stéphane LeBouyonnet,

membre de l'exécutif national. Selon M. Chevrette, les militants souhaitaient entendre Mme Harel s'engager de sa propre bouche pour l'avenir, et cela les a satisfaits.

Chacun s'employait avec une conviction diverse, après le débat, à prétendre que l'épisode ne faisait ni gagnant ni perdant, et que la grande famille péquiste se retrouvait à nouveau unie au terme d'une autre de ses innombrables querelles.

«Mme Harel a fait un petit pas, a commenté Isabelle Courville, présidente du comité des jeunes. Nous menions une bataille de principe, tournée vers l'avenir.» De son côté, la présidente intérimaire de la formation, Mme Nadia Assimopoulos, y voit une preuve de maturité politique tant de la part des jeunes que des députés.

MARÉE

La marée rose était en rose

sont littéralement couverts par des affiches plutôt provocantes invitant les minitelistes à se mettre séance tenante en contact avec Ludotel, Sextel, Maud, Aline, Bagatel, Jaretel, Amy, Playboy, Lui, et quelques autres. Une trentaine de réseaux semble-t-il. Mais surtout un chiffre d'affaires colossal. À lui seul, Sextel avoue un chiffre d'affaires de \$250 000 par mois, et on évalue l'ensemble du secteur rose à \$60 millions par année actuellement. Toujours sur Sextel, 6 000 personnes entrent en contact tous les jours. Chez Playboy (emanation de la revue), les utilisateurs restent branchés 12 000 heures par mois. Ce qui rapporte donc environ \$100 000 à la noble maison.

On l'aura compris: les réseaux sont équipés de «compteurs». Vous passez une heure sur Balma, vous aurez \$14 de plus sur votre note de téléphone. Il y a de vrais mordus qui se ruinent à raison de 50 ou 100 heures par mois. Ce qui fait que les messageries représentent maintenant près de 20 p. cent du chiffre d'affaires du Minitel, toutes ne sont pas «roses» bien sûr, mais les concepteurs du Minitel n'avaient jamais pensé que leur invention servirait ainsi à de telles rencontres.

À tel point que beaucoup s'inquiètent, et de la mauvaise image donnée à Minitel, et de l'invasion de l'affichage, et des détournements «délicieux» (prostitution, vente de cassettes porno avec garçons de 8-14 ans, etc.). Les dialogues relevant en principe de la correspondance privée (de troisième type), elle n'est évidemment pas sujette à aucune censure (sauf les cas de prostitution). Ce qui se passe, c'est que, en fin d'après-midi, n'importe quel gamin de 12 ans, revenant de l'école, peut se brancher sur «Aline» et dialoguer avec Lèvenfeu, ou Grossbite, ou alors se plonger dans la lecture des dizaines de confessions sur Amy, Penthouse.

À moins qu'il ne préfère dialoguer avec la playmate du mois de Lui ou Playboy, tenue par contrat de prolonger la séance photo d'une séance télématique. Et, en ce qui concerne les dialogues, je vous les épargne car nous sommes dimanche, mais ils sont généralement fort précis: Si vous vous inscrivez dans le jeu — par exemple — sous le pseudo de «rousse», vous recevez immédiatement la réponse: «Es-tu une vraie rousse?» Après cette instruction galante, vous entrez dans le vif du sujet.

D'où des réactions indignées — pas si nombreuses quand même — qui ont commencé à se produire à travers le pays. Du coup, des députés ont proposé de surtaxer ces messageries — à la fois

pour le consommateur et le réseau. Le ministre des Télécommunications, Gérard Longuet, essaie de calmer tout le monde. «Le Minitel est comme une place publique ou un bar, où les gens se rencontrent, se parlent... et se draguent. Il y a des cas délictueux, c'est vrai. Mais on ne va pas fermer tous les squares en France parce qu'il y a des prostituées, ni les bars sous prétexte que dans certains on vend de la coke.» Mais, dans le même temps, il invite les responsables à se «discipliner» eux-mêmes, sous peine de changer le statut des réseaux et de les réserver à des abonnés — ce qui les tuerait.

C'était une joie totale, l'autre jour à la télévision, de voir la (jolie) responsable de Playboy expliquer que les «conservations» du réseau n'avaient rien de très poétique ou convivial. Ou la patronne quadragénaire de Sextel, très «bon chic, bon genre», décrit le système de surveillance mis au point. D'un côté des surveillants qui déconnectent «Aglæ» parce qu'elle demande de l'argent. De l'autre un ordinateur qui élimine ou traduit automatiquement certains mots grossiers. «Lesquels?» lui a-t-on demandé? «Eh bien! dit-elle un peu gênée, si quelqu'un met le mot «pute», ça devient «amie» sur l'écran...»

Et chacun d'expliquer que «les Français ont besoin de communiquer». Ou que «c'est moins risqué de flirter sur Minitel que dans des bars à Paris». Tout cela est loin d'être faux, et on peut dire que c'est uniquement un phénomène de modernisation et de «démocratisation» d'une pornographie qui a toujours existé.

Cela dit, les propriétaires de ces réseaux se font généralement discrets. Les messageries étaient au départ simplement un petit élément au milieu de nombreux services télématiques offerts par des journaux bien connus. Aujourd'hui, elles sont bien roses, et elles rapportent des fortunes au Nouvel Observateur, à Libération... ou au Parisien libéré. Cela rapporte tellement que dans certains cas, cela vaut la peine d'éditer une revue — «bidon» pour couvrir l'activité «rose». Ainsi Sextel et Chiple sont les messageries d'une revue bien connue L'Abbaye de Thélème, que personne n'a jamais vu en kiosque, et qui doit à peine dépasser le seuil de l'imprimerie. Les frais de publication (et d'affichage) étant rigoureusement les seuls frais engagés pour disposer d'un «lieu de rencontre» sur Minitel: un espace parfaitement vide où les esseulés viennent chercher l'âme soeur... en vous payant \$7 de l'heure. Une des meilleures combines actuellement sur le marché. À condition qu'on n'ait pas déjà atteint la saturation.

ARCTIQUE

Ottawa conserverait un droit de regard sur les eaux de l'Arctique

que représentait le meilleur des deux mondes pour les deux partenaires à l'heure actuelle.

On a même qualifié de source canadienne l'entente de «solution pragmatique, pratique et politique» à un imbroglio légal. Cette même source ajoute du même souffle que l'on n'a pas du tout tenté de satisfaire les demandes canadiennes: est-il plus important de gagner une bataille juridique ou de conquérir le pouvoir décisionnel dans cette affaire?

Le Canada aurait en effet obtenu la compétence sur les opérations navales des États-Unis dans l'Arctique, ce qui est bien loin d'une reconnaissance de ses prétentions souverainistes.

Le Canada et les États-Unis tentent depuis des années d'en arriver à une entente sur les territoires arctiques. Les deux ont toutefois des points de vue diamétralement opposés sur la question. Le Canada prétend que le passage du Nord-Ouest fait partie de ses eaux territoriales alors que les États-Unis soutiennent que cette voie navigable fait partie du patrimoine international.

Le refus des États-Unis de se plier aux demandes canadiennes a été mis en évidence en 1985 lorsque le navire brise-glaces Polar Sea a osé emprunter la voie maritime sans avoir préalablement demandé la permission d'Ottawa.

Les porte-parole du département d'État tenaient d'autre part à signaler hier que le fait de donner raison au Canada dans cette affaire mettrait en péril le contentieux américain dans d'autres parties du monde où les États-Unis prétendent pouvoir faire naviguer ses navires sans contrainte.

Le délateur Stas mis en cause

Alexandre Stas, le témoin-clé de la Couronne, a planifié le meurtre de Michel Aflalo et n'a pas été l'instrument des deux accusés, comme il l'a laissé entendre lors de son témoignage «coups de fil blanc».

C'est ce qu'a soutenu hier, lors de son plaidoyer, le Marc Labelle, l'avocat de Liliane Lorenz-Aflalo qui, avec Robert Roy, est accusé du meurtre de son mari, le 18 février dernier.

Il a décrit Stas comme un homme «aux 100 000 métriers», intelligent mais faiblard et menteur au suprême degré.

Selon l'avocat, il a senti la soupe chaude et s'est arrangé pour berner, afin de s'en sortir, non seulement les deux accusés mais également la police, qui a cru à son histoire.

La défense refuse, par ailleurs, d'admettre l'identité du corps dépecé et sans tête, retrouvé le 22 mars dernier, près de Rawdon, comme étant celui de l'homme d'affaires de Ville Mont-Royal. Selon elle, la Couronne n'a pas prouvé hors de tout doute raisonnable qu'il s'agissait bien de lui.

Beaucoup de curieux à Saint-Jean

La comparution devant le tribunal de neuf hommes appréhendés à la suite de l'une des plus importantes saisies de drogue des années policières de la région atlantique a suscité vendredi l'intervention d'une batterie d'avocats de Montréal, Saint-Jean et Clarendon.

Des curieux étaient rassemblés sur le trottoir, aux abords du palais de justice de Saint-Jean, Terre-Neuve, et d'autres sont restés postés à leurs fenêtres pendant plus d'une heure, avant que les neuf accusés ne fassent leur apparition à bord d'un convoi de voitures aux couleurs de la Gendarmerie royale du Canada.

Les accusés ont été appréhendés à la suite de la saisie d'environ 13 tonnes de hashish, qui selon les évaluations de la GRC, représenteraient une valeur marchande de \$200 millions sur la rue.

Deux des Québécois, Vito Rizzuto, 41 ans, et Raynald Desjardins, 34 ans, ont été épinglés à Montréal lundi et transporté jeudi après-midi vers Terre-Neuve, à bord d'un petit réacteur de la GRC.

Les trois autres Québécois sont Michel Routhier, de Sainte-Julie, Robert Trépanier et son fils Robert, tous deux de Laval.

Nos insectes

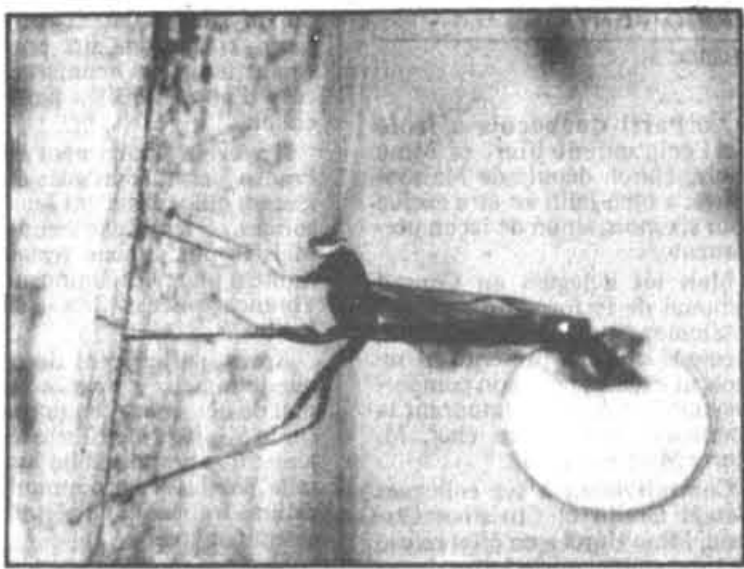


Photo Denis Jacques, collaboration spéciale

Femelle ichneumon en train de pondre

Prédateurs, parasites et parasitoïdes

Le Jardin Botanique accueillait dans ses serres, jusqu'à aujourd'hui, une exposition des plus beaux insectes du monde. Pour souligner l'événement, La Presse a publié quotidiennement, depuis trois semaines, une chronique sur les insectes du Québec signée par l'entomologiste Pierre de Tonnanour. Nous publions aujourd'hui la dernière de la série.

Environ la moitié des insectes sont qualifiés de phytophages ou de xylophages, selon qu'ils se nourrissent du feuillage ou des tissus ligneux des plantes. Plusieurs de ces espèces sont considérées comme nuisibles, car leurs habitudes alimentaires entrent directement en conflit avec nos propres intérêts. On n'a qu'à penser à la spongieuse (*Lymantria dispar* (L.)), une espèce introduite dont les chenilles ont causé, il y a maintenant une dizaine d'années, une défoliation sévère dans certaines forêts décidées du sud de la province. Mais nuisibles ou pas, ces herbivores sont les proies de très nombreux prédateurs et «parasites» qui participent, par leurs actions, au contrôle naturel des populations.

On entend généralement par prédateurs des organismes qui, durant leur existence, attaquent, tuent et consomment plusieurs proies (ex.: libellule). Les parasites au contraire n'attaquent qu'une ou quelques proies seulement, de nature vé-

gétale ou animale, et leur action à court terme est rarement létale (ex.: chenille). D'autres insectes, au demeurant fort nombreux et souvent très petits, sont appelés parasitoïdes. Chez ces derniers, l'attaque, suivie à plus ou moins court terme par la mort de la victime, ne profite pas directement à l'agresseur. Comme l'ichneumon représenté ci-dessus, photographié en train de pondre un oeuf dans une larve cachée à l'intérieur d'un tronç d'arbre, les femelles parasitoïdes utilisent en fait leurs proies comme «garde-manger» pour leur progéniture. Au début, la victime ne semble pas gênée par la présence de son occupant, et elle pourra poursuivre son développement comme si de rien n'était et ce, malgré le fait qu'elle soit progressivement dévorée de l'intérieur. La mort de l'hôte, survenant lorsque les organes vitaux sont finalement atteints, est suivie par l'émergence d'un ou de plusieurs parasitoïdes adultes, prêts à s'accoupler et à renouveler le processus. L'impact exercé par plusieurs parasitoïdes sur les populations d'insectes nuisibles justifie amplement l'intérêt dont ils font l'objet, qui se traduit assez fréquemment par leur utilisation dans les programmes de lutte contre certains ravageurs.

PIERRE DE TONNANOUR entomologiste collaboration spéciale

LA MÉTÉO

Québec		
	Min.	Max.
Abitibi	-10	-5
Outaouais	-8	-3
Laurentides	-11	-4
Cantons de l'Est	-11	-4
Mauricie	-10	-2
Québec	-8	-3
Lac-Saint-Jean	-10	-5
Rimouski	-6	-4
Gaspésie	-5	-3
Bas-Caraïbe	-5	-2
Sept-Îles	-5	-2

États-Unis		
	Min.	Max.
Boston	0	5
Buffalo	-3	1
Chicago	-9	2
Miami	12	25
New York	1	6

les capitales		
	Min.	Max.
Amsterdam	2	3
Athènes	7	12
Acapulco	24	32
Berlin	-2	0
Buenos Aires	17	25
Copenhague	3	3
Genève	0	5
Hong Kong	12	17
Le Caire	11	20
Liège	10	15
Londres	5	8

Un seul gagnant du gros lot

Canadian Press

Les numéros tirés hier au Lotto 649 sont: 1, 5, 25, 30, 31 et 48. Le numéro complémentaire est le 23.

Un seul billet gagnant du gros lot de \$4 496 406.70 a été acheté. L'origine du détenteur de ce billet chanceux est inconnue.

Dans la catégorie 56 plus, il y a quatre gagnants qui recevront \$225 581.60 chacun.

Le tirage fait 353 gagnants de \$1 954.70 dans la catégorie 5/6.

Dans la catégorie 4/6, on compte 17 747 lots de \$74.70 chacun.

Enfin, 333 328 lots de \$10 seront remis à ceux qui ont choisi trois chiffres de la combinaison gagnante.

Les ventes totales ont atteint \$19 202 405.00. Le prochain gros lot devrait être de l'ordre de \$1 600 000.

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 793
à quatre chiffres 6094



49-7-01

Dimanche 6 décembre 1987

L'avion perd un moteur

Associated Press
PHILADELPHIE

Un Boeing 737 de la compagnie américaine USAir a perdu hier son moteur de droite cinq minutes après le décollage et a été obligé de retourner se poser en catastrophe à l'aéroport international de Philadelphie, mais personne n'a été blessé, ont rapporté les autorités.

L'avion avait pris l'air à destination de Boston mais, juste après le décollage, alors qu'il se trouvait déjà à 1 500 mètres, le pilote a rapporté une perte de puissance de l'un des moteurs...

Le moteur a en fait été retrouvé plus tard dans un champ.

Sur les 60 passagers de l'avion, à qui ont été proposées des places sur un autre appareil partant pour Boston, quatre ont tout de même refusé...

Un homme armé à la télévision

Agence France-Presse
FRESNO, Californie

Un homme armé d'un pistolet-jouet a fait irruption vendredi soir à l'heure des nouvelles dans un studio de télévision à Fresno, en Californie, et a contraint un présentateur sportif à lire le début d'un « message chrétien » en direct, ont indiqué les autorités locales.

Le pirate de la station KJEO, David Pretzer, âgé de 21 ans, a été appréhendé immédiatement après l'incident dont les téléspectateurs ont été les témoins pendant 27,5 secondes. La station est restée momentanément muette ensuite, puis a diffusé des messages publicitaires pendant sept minutes avant que le présentateur sportif Marc Cotta reprenne l'antenne pour décrire à son audience l'incident qu'il venait de vivre.

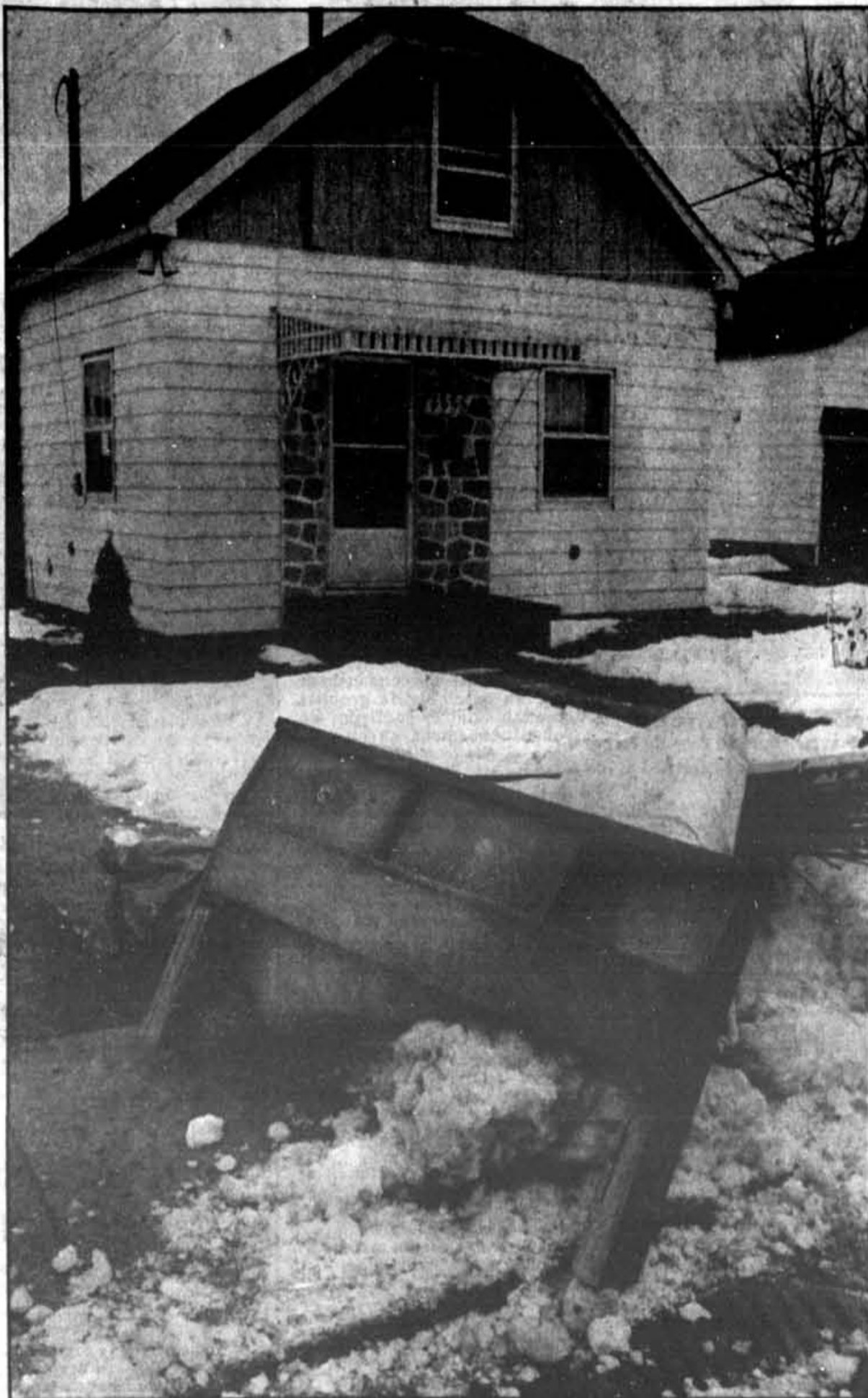
Le pirate, qui avait été admis en qualité de visiteur dans les bureaux de KJEO, a fait irruption dans le studio des nouvelles et a pointé sa fausse arme sur M. Cotta, lui tendant son « message chrétien » de 170 mots. Le présentateur lui a demandé d'abaisser son arme et a commencé à lire le message pendant cinq secondes avant qu'un responsable de la station coupe l'émission.

L'incident de la station KJEO intervient le jour même de la signature par le maire de Los Angeles, M. Tom Bradley, d'un arrêté municipal interdisant la manufacture et la vente de pistolets-jouets dans la deuxième métropole des États-Unis. Cette interdiction, motivée par plusieurs incidents causés par des armes-jouets, dont l'un a coûté la vie à un jeune homme, n'entrera en vigueur qu'après les fêtes de Noël.

Un incident similaire avait eu lieu le 19 août dernier aux studios de la station KNBC-TV de Burbank alors qu'un autre hurluberlu avait sommé un reporter spécialisé dans la défense des intérêts des consommateurs à diffuser ses doléances sur les ondes californiennes.

Des fonds pour les maladies infantiles

Le 11^e Téléthon des étoiles qui visent à recueillir des fonds pour la recherche pour la lutte contre les maladies infantiles, bat présentement son plein sur deux chaînes de télévisions montréalaises, Quatre Saisons et CFCF. Le coup d'envoi a été donné hier, à 20h, par nul autre que David Hasselhoff, chanteur et vedette de la série américaine *Knight Rider*. Cette année, l'objectif est de dépasser le montant amassé l'année dernière, soit \$2 625 000. Animé par Marguerite Blais, Pierre Marcotte, Suzanne Desautels et Don McGowan, tantôt en français, tantôt en anglais, le Téléthon des étoiles présentent 22 heures de spectacle continu mettant en vedette de nombreux noms connus de la chanson, dont les Claude Barzotti, Edith Buller, Céline Dion, René et Nathalie Simard, Angèle Arsenault, Géraldine Doucet, Véronique Béliveau et beaucoup d'autres.



PHOTOS LUC SIMON PERRAULT, La Presse

Drame sordide à Saint-Hubert

Un homme tué dans son lit à coups de marteau et à coups de couteau

SUZANNE COLPRON

En proie à une violente crise de folie, un quadragénaire aurait assassiné hier matin son aîné, en lui martelant le crâne et en le poignardant à une trentaine de reprises.

Le drame familial s'est déroulé vers 4h, dans une petite maison de la rue Grand-Boulevard, à Saint-Hubert, en l'absence de Gilles Dufour, 55 ans, qui vivait avec ses frères Gaston, 48 ans, et Pierre, 56 ans.

Les policiers ont constaté sur place le décès de la victime. Allongé dans un lit, Pierre Dufour gisait dans une mare de sang, le crâne fracturé et le corps transpercé de nombreux coups de couteau.

C'est son frère Gaston qui a alerté la Sûreté municipale de Saint-Hubert, vers 4h 30. Avouant spontanément être l'auteur du meurtre, il a dit aux policiers qu'il avait exécuté les plans du diable...

Selon le sergent-détective Régent Gavinet, Gaston Dufour serait entré dans la chambre de la victime et l'aurait assommée avec un marteau, dans son sommeil. Il aurait ensuite empoigné une pince-étau et lui aurait martelé le crâne avant de l'achever avec un couteau de cuisine.

Détenu au poste de police de Saint-Hubert depuis la nuit dernière, le suspect doit comparaître demain au Palais de justice de Longueuil, pour faire face à des accusations de meurtre.

Le diable et le bon Dieu

La victime, Pierre Dufour, était

paralysé et incapable de travailler depuis l'âge de 26 ans, a dit la police. Il vivait avec ses deux frères, dans la maison dont il avait hérité à la mort de sa mère.

Tout comme son cadet, Pierre Dufour avait dû être hospitalisé à plusieurs reprises, souffrant de troubles mentaux. Il était traité à l'unité psychiatrique de l'hôpital Charles Le Moyne, depuis un mois et demi, et avait obtenu son congé il y a cinq jours.

Mais à la différence de son frère Gaston, qui se prend pour le diable, Pierre Dufour, lui, se prenait pour le bon Dieu, a rapporté le sergent-détective Gavinet.

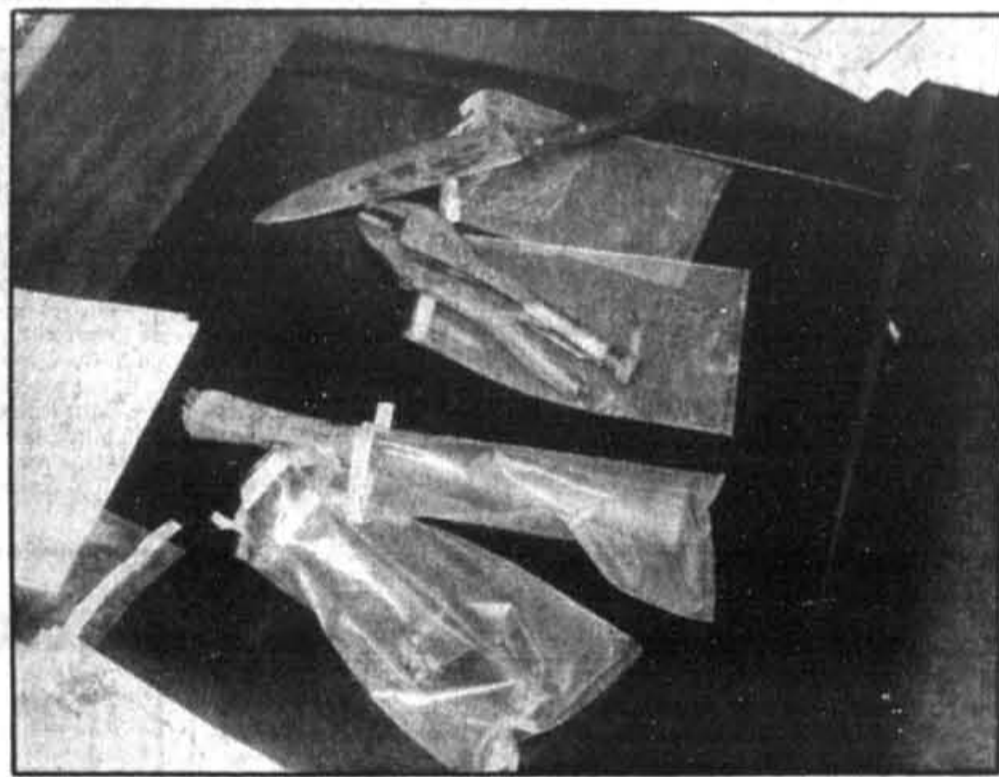
« Malade? Non, il ne l'était pas », a néanmoins assuré son voisin, M. Jean Brouillard, qui le connaissait depuis plus de 30 ans. « Il n'était pas fou. Mais on sentait qu'il avait des problèmes. De temps à autre, il cessait de parler et il jonglait en silence. »

La maison que possédait la victime avait déjà appartenu au père de M. Brouillard. A cette époque, c'était un garage. Convertie par la suite en habitation, elle avait été vendue au frère de la victime. Et depuis lors, la famille Dufour y avait toujours vécu.

« Pierre était un homme gentil et très serviable », a dit pour sa part un voisin, encore sous le choc. « Je croyais qu'il s'agissait d'un suicide. Gaston a déjà tenté de s'enlever la vie à deux reprises, a-t-elle précisé. C'est quelqu'un de très renfermé. Il ne parle à personne et ne sort que rarement de chez lui. »

Un certain dimanche après-midi, cette voisine se souvient avoir reçu la visite de la victime, Pierre Dufour. « Il m'avait montré des images de Jésus et m'avait dit : *Priez, priez!*. J'avoue que cette fois, il m'avait fait peur. »

La famille de la victime s'est empressée de sortir de la maison le lit dans lequel Pierre Dufour, 56 ans, a été battu et poignardé à mort la nuit dernière, rue Grand-Boulevard, à l'aide d'outils. Une mort qui a bouleversé les voisins: Jean Brouillard connaissait très bien la victime, qui habitait avec ses deux frères dans l'ancien garage de son père, converti en maison.



Mais est-ce bien le vrai? Vrai ou faux?

Le vieil homme à la barbe blanche et à aux habits rouges bordés de fourrure est descendu du ciel hier pour défilé dans les rues de l'est de la métropole. Toute impressionnée de se trouver dans les bras du père Noël, la jeune Sonia semble se demander s'il s'agit bien du vrai... ou d'une imitation. A trois ans, on ne lui fait pas le coup!

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

Guy Chevrette a joué un rôle déterminant dans le processus de réconciliation au PQ

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Trois fois, au moment où le sort de la députée Louise Harel se jouait, dans une atmosphère dramatique, le chef Guy Chevrette s'est levé pour marcher lentement vers elle avec un nouvel argument, convaincu qu'il devait à tout prix rallier les troupes pour éviter l'éclatement.

« En parcourant la salle, je savais la situation très délicate. Il y avait beaucoup d'œufs sous mes pas », a confié Guy Chevrette, le sourire triomphant, à la fin du pénible débat sur une proposition d'expulsion de la députée Maisonneuve. De toute évidence, le chef intérimaire a joué un rôle déterminant dans le processus de réconciliation.

Dans les coulisses, nombreux étaient les militants qui comparaient hier soir Guy Chevrette au libéral Gérard D. Lévesque qui lui aussi a souvent joué le rôle du rassembleur dans les moments de crise. « On le connaissait peu Chevrette. Il est très fort en médiation », disaient plusieurs.

Ce débat, qui pouvait en effet déterminer l'avenir même de la formation, a donc occupé toute la place au Conseil national qui se déroule cette fin de semaine à Québec.

M. Chevrette, en acceptant de remplacer Pierre Marc Johnson de façon intérimaire, s'est donné pour priorité de rassembler tous les nationalistes en passant d'abord les plaies les plus vives: « Il faut avant tout trouver un terrain d'entente pour éviter de nouveaux déchirements. Surtout, il ne faut plus qu'il y ait des gagnants et perdants dans cet affrontement interne », confiait-il à La Presse, en entrevue cette semaine. Hier, à l'issue du débat, il a déclaré: « Tous, les députés, l'aile des jeunes et les militants, ont montré qu'ils voulaient travailler à l'unification des troupes ».

C'est d'ailleurs les qualités de rassembleur du chef Guy Chevrette qui ont été les plus chaudement applaudies hier par les par-



Le chef intérimaire du Parti québécois, M. Guy Chevrette, a été comparé à Gérard D. Lévesque pour avoir réussi le tour de force d'avoir négocié hier un compromis au sein de ses troupes.

tisans de toutes les tendances.

Jusqu'à la toute dernière minute, juste au moment où les militants allaient prendre le vote pour punir sévèrement Mme Harel, Guy Chevrette proposait à cette dernière une solution de compromis. « J'ai été soulagé, car je ne m'étais jamais senti aussi nerveux. Depuis une semaine, je travaillais à réunir tous les groupes. Lorsque Mme Harel a finalement déclaré qu'à l'avenir elle s'adresserait aux instances dans les circonstances exceptionnelles, je savais que nous pouvions maintenant travailler tous ensemble », a déclaré M. Chevrette.

Le discours qu'il a prononcé hier matin, avant le fameux débat, faisait largement appel à la solidarité. « On peut convenir que le Parti québécois vient de vivre l'un des événements les plus sombres de ses 19 années d'existence », a-t-il lancé.

Il a rappelé à tous les militants actuels et à venir qu'ils devront respecter tous ceux qui, depuis deux ans, ont travaillé à bâtir le parti. Il faisait ainsi allusion au travail de l'aile jeunesse, une création de Pierre Marc Johnson. Le groupe des jeunes, rappelle-t-il, a été l'instigateur d'une proposition d'expulsion visant les députés qui ont réclamé le départ de M. Johnson.

M. Chevrette a rappelé que le parti a souvent été secoué par des erreurs stratégiques mais que la poursuite de l'objectif central n'a jamais été abandonné. « M. Lévesque nous l'a souvent répété, il faut distinguer l'essentiel de l'accessoire », a-t-il dit.

Les élections

Le chef intérimaire du PQ souhaite maintenant que l'aile parlementaire retrouve enfin une

vraie cohésion, solidement appuyée par tous les membres du parti. « Nous avons été élus pour représenter 40 p. cent de l'électorat. On s'entend pour dire que les députés ne livreront plus à des règlements de comptes sur la place publique ».

Abandonnant son texte, il a convié les troupes à une vraie bataille électorale « qui nous permettra non pas de faire bonne figure, mais de gagner les prochaines élections ».

Il accuse le gouvernement Bourassa de ne gouverner qu'en fonction des intérêts d'une seule classe de la société. « Ce gouvernement renie quotidiennement et avec arrogance ses engagements faits aux jeunes, aux femmes et aux défavorisés », a-t-il lancé.

Le gouvernement Bourassa, poursuit le chef péquiste, est loin de passer son propre « test de civilisation », selon le slogan même de M. Bourassa. « Il s'est empressé de remplir ses promesses envers les hauts salariés, mais on attend toujours la parité de l'aide sociale pour les jeunes. Les maisons de jeunes, les maisons de femmes et tout un ensemble de groupes communautaires souffrent de sous-financement chronique, pendant que le ministre des Finances parle d'années de vaches grasses ».

Il a aussi dénoncé l'inaction, la vaine-hésitation des libéraux en matière linguistique. « Tout ce que la ministre Lise Bacon trouve à dire, c'est qu'elle a équipé d'ordinateurs les organismes chargés de faire respecter la loi 101 ».

M. Chevrette croit que le Parti québécois peut encore être le lieu de rassemblement de toutes les forces progressistes puisque le NPD-Québec, « succursale de la formation fédéraliste », n'arrive pas à tenir un seul langage. « Dans le comté de Joliette, ils prônent l'affichage unilingue français et dans Notre-Dame-de-Grâce, ils optent pour le bilinguisme ».

Le chef péquiste conclut en affirmant que le temps presse, que l'heure n'est plus aux déchirements internes, mais plutôt à l'affrontement vigoureux avec les libéraux.



Le nom de Lise Payette n'est pas seulement évoqué par le Comité d'action politique des femmes mais aussi par des présidents d'associations de comté.

PQ: Parizeau absent, le nom de Lise Payette est souvent évoqué

MARIO FONTAINE
QUÉBEC

■ Après avoir apaisé ses querelles intestines hier, le Parti québécois passera aujourd'hui à un exercice tout aussi fondamental pour son avenir: la préparation de la prochaine course au leadership, destinée à remplacer le chef démissionnaire Pierre Marc Johnson.

Les demandes d'excuses et d'engagements futurs occupaient suffisamment les esprits hier pour reléguer cette question au deuxième plan. Mais il y a fort à parier que le nom de Jacques Parizeau se retrouvera sur toutes les lèvres aujourd'hui, même s'il ne participe pas au Conseil national, qui se tient ce week-end dans la Vieille capitale. Sa candidature, toutefois, n'est pas la seule à être évoquée, et plusieurs se préparent à soulever celle de l'ex-ministre et auteur dramatique, Lise Payette.

Ainsi la présidente du comité d'action politique des femmes, Chantal Malien, a-t-elle affirmé, dans son discours d'hier, que « le Québec est prêt à accueillir une future première ministre ». Elle n'a toutefois pas mentionné le nom de Mme Payette. D'autres éventuelles candidates pourraient également être approchées, telles Pauline Marois et Francine La-

londe, qui avaient mené la lutte à M. Johnson en 1985.

Certains députés font aussi allusion à Mme Payette, de même que des présidents de comtés et de régions. D'aucuns, en effet, craignent une prise en main trop ferme de la part des « pro-parizeau » qui auraient déjà commencé, dans certaines circonscriptions, à manifester clairement leur présence.

Un partisan de M. Parizeau recueille d'ailleurs déjà les nouvelles adhésions à la permanence nationale du parti, à Montréal, avec l'autorisation de la présidente du PQ, Nadia Assimpoulos. « La permanence est au service de tous les membres; si d'autres candidats potentiels font la même requête, je leur fournirai exactement les mêmes facilités », d'affirmer Mme Assimpoulos.

Depuis le départ de M. Johnson et l'appel au rassemblement de Jacques Parizeau, 3206 nouvelles adhésions et renouvellements de cartes sont parvenus à la permanence de parti, sans compter celles qui n'ont pas encore été transmis par les comtés.

« Ce sont les effets positifs que nous ressentons de la nouvelle dynamique, celle de l'élection à la présidence, dans laquelle le Parti québécois est entré », lit-on dans un communiqué émis hier.

Le gouvernement Bourassa est accusé de tout sacrifier pour obtenir l'accord constitutionnel

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Le gouvernement Bourassa tient tellement à ramener le Québec dans la constitution canadienne qu'il est prêt à tout sacrifier pour ne pas déplaire aux autres provinces, soutient l'opposition péquiste.

Passant en revue l'action de l'aile parlementaire du parti, le député Jacques Brassard, de Lac Saint-Jean, a profité de la tenue du Conseil national pour affirmer que les députés péquistes ont réussi, malgré les circonstances difficiles, à mener un vigoureux

combat concernant notamment l'Accord du Lac Meech qui doit être ratifié par les provinces.

Le député a surtout souligné le silence du gouvernement dans les domaines où les intérêts du Québec sont en jeu dans cet accord:

- pour plaire à l'Ontario, a expliqué M. Brassard, le gouvernement Bourassa ne se bat plus pour que Montréal devienne un véritable centre bancaire;
- mutisme complet du gouvernement également concernant la venue à Montréal de l'agence spatiale;
- amnésie du ministre Daniel Johnson qui, « six mois après, se souvient que la décision est prise

concernant la construction des frégates ».

L'opposition soutient que le gouvernement Bourassa n'a pas voulu, dans ce dossier, heurter les libéraux de Frank McKenna qui hésitent à ratifier l'entente du Lac Meech.

Concernant l'entente sur le libre-échange, les libéraux, soutient l'opposition, sont en train de s'offrir une porte de sortie puisque les ministres Michel Pagé de l'Agriculture et Pierre MacDonald, du Commerce extérieur, réclament soudainement des garanties pour les agriculteurs et l'assurance que la Charte de la langue française sera respectée dans un éventuel accord.

loto-quebec Résultats

Tirage du 87-12-05

6/49 Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 4 896 408,70\$
5/6 +	4 225 581,60\$
5/6	353 1 954,70\$
4/6	17 747 74,70\$
3/6	333 328 10,00\$

Ventes totales: 19 202 405,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 600 000,00\$

Tirage du 87-12-05

SELECT Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 643 857,00\$
5/6 +	4 12 812,70\$
5/6	51 669,90\$
4/6	2 612 58,80\$
3/6	44 558 5,00\$

MISE-TÔT: 5 23 30 32

GAGNANTS	LOT
161	310,50\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 950 000,00\$

VENTES TOTALES: 1 754 667,00\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ALCOOL... TROP, TROP SOUVENT, C'EST RISQUÉ!

Santé et Services sociaux Québec

ANTILLES FRANÇAISES

Départ le 1^{er} janvier
Retour le 15 janvier

399\$ avion aller et retour

SETA Voyages
281-1040

Parmis du Québec

Cadeaux de Noël

Pas le temps de magasiner?

Nous le ferons pour vous.

Agents de bord en mise à pied, experts en shopping.

Frais minimum 25\$

766-6300

loto-quebec Résultats

Provincial	Tirage du 87-12-04	La Mini	Tirage du 87-12-04	Quintissime	Semaine du: 87-11-30
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS	3	4
5787595	500 000 \$	117953	50 000 \$	LUNDI	882 4340
787595	50 000 \$	17953	5 000 \$	MARDI	392 7041
87595	1 000 \$	7953	250 \$	MERCREDI	221 6453
7595	100 \$	953	25 \$	JEUDI	521 8897
595	25 \$	53	5 \$	VENDREDI	551 9095
95	10 \$	11795	1 000 \$	SAMEDI	793 6094
		1179	100 \$		
		117	10 \$		

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le 34^{ie} PARLEMENT DE BABAJI DE YOGAS ET RELIGIONS DU MONDE

Plus de 20 traditions spirituelles différentes feront des présentations: Yogis, swamis, rabbins, prêtres, moines, leaders du nouvel âge et des nations autochtones.

Babaji

aura lieu les 12 et 13 décembre. ENTREE LIBRE. Dim., un festin végétarien gratuit sera servi à l'Hôtel Reine Elisabeth, Montréal.

Parrainé par la Société Canadienne du Yoga de Babaji. 514/273-2807

Centre de croissance

ÉCOUTE TON CORPS

LA SPIRITUALITÉ

Qui peut être considéré « spirituel »? Quelqu'un de très pieux? Quelqu'un qui va à la messe le dimanche? Quelqu'un qui est végétarien ou qui médite régulièrement? Quelqu'un qui se prive de tout pour les autres?

Non! Une personne spirituelle est tout simplement une personne en harmonie avec elle-même et avec tout ce qui l'entoure: la nature, les animaux, les êtres humains. Une personne spirituelle est une personne qui peut se voir dans tout ce qu'elle voit et remarque chez les autres et ce, sans jugement ni critique. Donc, c'est quelqu'un qui accepte tout ce qu'elle voit comme étant une expression de Dieu. Elle sait que la souffrance vient d'une non-acceptation de son Dieu intérieur. Par contre, ça ne veut pas dire qu'elle a déjà tout maîtrisé sur la terre ou atteint l'état chrétien. Grâce à sa spiritualité, elle atteindra son but de perfection divine sans effort ou maladie. La vie cesse d'être un éternel combat pour devenir plus sereine.

Pour développer votre spiritualité, apprendre à aimer d'un amour inconditionnel et universel est certainement le moyen le plus rapide. Un autre moyen est de vivre le moment présent. Ne jamais regretter le passé mais l'utiliser comme expérience. Ne pas s'en faire pour l'avenir car le futur est formé par le moment présent. Si vous vivez de la peur présentement, ce dont vous avez peur deviendra votre réalité éventuellement. Toujours garder en tête exactement ce que vous désirez pour le futur et non ce que vous ne désirez pas.

Voilà le pouvoir « créateur » de l'être humain... un pouvoir malheureusement très souvent mal utilisé.

(Cette chronique n'est pas nécessairement le sujet du cours de la semaine)

Le centre Écoute Ton Corps offre une soirée d'information gratuite le jeudi 10 décembre à 19 h 30

Prière d'appeler pour réserver. Nombre de places limitées.

Montréal 382-7361 - Régions extérieures (sans frais) 1-800-361-3834

Carl Perry de Canadair ne sera pas limogé

Canadian Press

Canadair n'a pas l'intention de limoger son vice-président Carl D. Perry, accusé d'avoir tenté de vendre pour plus de \$200 millions US de fournitures militaires à l'Irak. Il continuera de recevoir son plein salaire jusqu'à nouvel ordre.

Le porte-parole de l'avionnerie montréalaise, Catherine Chase, a expliqué que Perry, un citoyen américain responsable des opérations de marketing, n'avait pas offert de démissionner et qu'on ne lui avait pas non plus suggéré d'offrir sa démission.

«M. Perry est un employé respecté de l'entreprise», a expliqué Mme Chase, et nous sommes tout à fait estomaqués d'apprendre ces accusations.

Le député Piquette d'Alberta est devenu un héros pour les francophones

Presse Canadienne
EDMONTON

Léo Piquette, il y a encore huit mois, n'était qu'un obscur député de l'opposition néo-démocrate, un ancien professeur plus ou moins connu du nord-est de l'Alberta.

Depuis, il est devenu un héros pour les francophones de cette province.

D'allure timide, il n'a rien du rassembleur des foules.

Pourtant, depuis avril dernier, le député d'Athabasca-Lac La Biche combat le gouvernement pour obtenir le droit de parler la deuxième langue officielle du pays au parlement albertain.

L'affaire a commencé lorsque M. Piquette s'est adressé en français à Mme Nancy Betkowski, ministre bilingue de l'Éducation, lors d'une période de questions.

Le président de la Chambre David Carter a déclaré que le député était hors d'ordre. M. Piquette a contesté cette décision et depuis, le débat se poursuit.

Les membres du comité des privilèges du parlement albertain ont été saisis de la question.



Le député Léo Piquette sourit au moment où il apprend qu'il n'aura pas à présenter des excuses.

PHOTO LASER CP

Ils sont arrivés à la conclusion qu'ils ne pouvaient se prononcer sur l'usage du français en Chambre et qu'il s'agissait là d'un problème qui relevait de la Cour suprême du Canada.

Le comité a toutefois requis M. Piquette de s'excuser auprès du

président d'avoir contesté son autorité.

Pour dénouer l'affaire, le parlement a finalement adopté la semaine dernière de nouvelles règles linguistiques.

Les membres de l'assemblée législative albertaine peuvent maintenant utiliser la langue de leur choix.

Mais s'ils comptent parler une langue autre que l'anglais, ils doivent obtenir l'approbation du président de la Chambre et l'avertir au moins deux heures à l'avance en lui remettant une traduction anglaise des propos qui seront tenus.

Pour M. Piquette, appuyé par les Franco-Albertains qui ont été 500 à manifester jeudi devant le parlement pour dénoncer leur soutien à sa cause, il s'agit là d'une victoire, même si elle est partielle.

M. Piquette aurait préféré remettre uniquement un avis au président sans avoir besoin en plus d'obtenir son approbation.

De plus, le député a refusé de présenter inconditionnellement ses excuses. Il a seulement déclaré en Chambre qu'il n'avait jamais voulu mettre en doute l'autorité du président.

Informers

La thèse d'Esther Déom (3)



CLAUDE GRAVEL

Directeur de l'Information

Les journalistes ne sont ni anges ni bêtes. Ni aussi désintéressés qu'ils voudraient parfois le croire, ni aussi égoïstes qu'on voudrait les dépeindre en certains milieux. Depuis 40 ans, à travers l'histoire de leurs syndicats, ils ont néanmoins démontré plus d'empressement à obtenir des gains pour eux-mêmes (augmentation de salaires, meilleures conditions de travail) que pour le public.

«L'analyse de l'action syndicale des journalistes depuis 1944, note Esther Déom dans la thèse de doctorat sur l'histoire des syndicats de journalistes, nous force à considérer leurs revendications professionnelles comme un aspect relativement marginal de leur syndicalisme. Les syndicats de journalistes n'ont pas fait la preuve d'une stratégie articulée et à long terme sur les questions professionnelles. L'analyse de leurs conventions collectives et de leurs négociations mène à cette conclusion.»

Étonnant? Choquant? Mme Déom ajoute: «Les syndicats de journalistes ont réagi aux tentatives de leur employeur de contrôler ou de réduire leur liberté professionnelle. Cette situation permet de constater au moins l'existence de préoccupations professionnelles, mais elle permet également de prendre la mesure de cette importance. Les syndicats de journalistes ont essentiellement, dans leurs actions, réagi à des initiatives de la direction qui visaient à diminuer leur autonomie et leur indépendance dans l'exercice de leur métier. Ils ont, pour le reste, inscrit leurs actions dans la logique de celles des syndicats de métier en essayant de contrôler, par exemple, l'offre de travail.»

Esther Déom donne quelques exemples qui, selon elle, «vont à l'encontre du concept de professionnalisme»:

- la combinaison de la semaine de travail de quatre jours et de la mainmise exclusive sur tous les secteurs d'information complète. Elle profite aux organismes, privés et publics, qui peuvent s'offrir les services de relationnistes au courant des habitudes journalistiques;
- la mentalité du temps supplémentaire est très «corporative». Les journalistes, estime l'auteur, seront bientôt payés à l'acte, ce qui s'accorde fort mal avec l'intérêt public;
- les restrictions à l'embauche des collaborateurs et des pigistes «ne peuvent être considérées comme bénéfiques à la qualité de l'information».

Mme Déom se demande même si «les clauses dites professionnelles négociées par les syndicats l'ont été dans le but de protéger le public ou pour donner au journaliste un statut professionnel avec tous les avantages personnels que cela comporte».

«Les activités des syndicats ont-elles eu comme objectif l'acquisition d'un certain contrôle sur la pratique du journalisme en vue de la protection du public? Les pages qui précèdent

donnent à cette question une réponse plutôt négative. L'analyse des revendications professionnelles montre que celles-ci visaient d'abord à protéger les journalistes eux-mêmes et indirectement seulement, dans certains cas, l'intérêt public.»

L'analyse des négociations et des conventions collectives des journalistes amène donc Esther Déom «à constater l'aspect marginal et circonstanciel des préoccupations professionnelles de leurs syndicats». Bien plus: après avoir mis l'accent sur les clauses qui protègent les journalistes à titre individuel dans l'exercice de leurs métiers, les syndicats ont, ces dernières années, donné «une orientation corporatiste» à leurs revendications.

Les demandes des journalistes, explique l'auteur, traduisent le fait qu'ils sont essentiellement des salariés qui fonctionnent «dans un contexte d'entreprise». Salariés, et se percevant comme tels, ils revendiquent pour eux-mêmes des avantages sans trop tenir compte de leurs résultats sur le plan professionnel. Tantôt ces résultats sont bons, tantôt ils nuisent à la profession.

Ainsi, les syndicats ont traditionnellement lutté contre l'application du critère de compétence dans l'embauche ou la promotion des journalistes, lui préférant le critère de l'ancienneté afin de contrer l'arbitraire patronal.

«Un indice de préoccupations professionnelles pour les syndicats de journalistes aurait été d'avoir privilégié le critère de la compétence plutôt que de l'ancienneté. Le fait que la compétence demeure le principal critère de promotion dans les conventions collectives des journalistes ne signifie pas que les syndicats l'aient revendiqué, mais plutôt que l'employeur a réussi à maintenir sa position là-dessus lors des négociations.»

Et Mme Déom conclut: «Le journaliste libre et autonome, comme on se plaisait à le décrire au début du siècle, existe-t-il encore? Il a été sérieusement brimé par l'organisation rigide et compartimentée des entreprises de presse, et peut-être autant par le carcan des conventions collectives de plus en plus complexes. Pour le ranimer, si c'est encore possible, journalistes et syndicats pourraient s'appuyer sur les nouvelles orientations qui amènent certaines entreprises à accorder plus d'importance à leurs ressources humaines; ils pourraient peut-être aussi reprendre un certain contrôle sur l'exercice de leur profession. L'action syndicale seule n'y parviendra pas: les 40 dernières années en ont fait la preuve.»

Pourquoi citer aussi longuement Mme Déom? Il est rare qu'au Québec, des universitaires consacrent six années de recherches au journalisme. Les livres consacrés à ce métier tiennent généralement de l'essai ou du pamphlet; leurs auteurs sont le plus souvent journalistes. Qu'un spécialiste en relations industrielles, étrangère à la profession, se penche sur l'évolution du syndicalisme chez les journalistes ne manque pas d'intérêt.

LA LANGUE BIEN PENDUE

PAR LA SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS DU QUÉBEC

La Presse du dimanche offre avec plaisir à ses lecteurs, La langue bien pendue, chronique conçue et réalisée par la Société des traducteurs du Québec, afin d'aider les citoyens en toute simplicité à s'exprimer et à écrire plus facilement. La source de la chronique est identifiée chaque semaine en fin de texte.

Propos de comités

Le personnel de l'entreprise, quel que soit son domaine d'activité, doit un jour ou l'autre utiliser la terminologie des comités et des réunions. Dans un bref tour d'horizon, nous essaierons de mettre en lumière les principaux anglicismes qui se glissent parfois dans ce domaine.

L'une des premières activités du comité est sans contredit l'établissement de son calendrier (programme ou plan) de travail. Ce document n'est pas une *cédule*, terme qui s'applique aux domaines juridique ou fiscal et qui, en français, n'a pas le même sens que le «*schedule*» anglais.

Aux dates déterminées dans ce calendrier, se réunissent les personnes qui siègent au comité ou, si on préfère, qui en font partie, qui en sont membres. Être sur un comité et siéger sur un comité sont deux traductions littérales de l'anglais «to be on a committee».

Au cours des réunions, les membres abordent différentes questions inscrites à l'ordre du jour (ou au programme) de la réunion.

C'est à tort qu'on utilise en ce sens *agenda*. En effet, l'*agenda* est le petit livret, ou carnet, présentant quelque peu

l'aspect d'un calendrier et destiné à prendre note de l'emploi du temps prévu pour les jours et les semaines à venir.

Les membres du comité, donc, munis de l'ordre du jour se rencontrent le jour fixé par le calendrier. Et la réunion débute, commence par l'étude du premier point (et non *item*) inscrit au programme. À ce propos, il faut se garder de dire que quelqu'un ou quelque chose *débute la réunion*, car *débute* est un verbe qui n'a jamais de complément direct: quelque chose peut *débiter* mais on ne peut *débiter quelque chose*, pas plus une réunion que des discussions. D'idée en projet, on passe à la proposition qu'un des membres voudra bien appuyer. Encore une fois, c'est sous l'influence de l'anglais qu'on *seconderait une proposition*. En effet, dans le sens français actuel, *second*, c'est servir d'aide à quelqu'un ou favoriser son action. Dans le même ordre d'idées, il faut noter qu'*endosser une décision* n'est pas davantage correct. Là encore, c'est le terme *appuyer* qui s'applique.

(Suite la semaine prochaine)

Source: Nicole April. Pour bien se comprendre. Chroniques publiées dans Hydro-Press. 1980-1982

OUVERT AUJOURD'HUI

DIMANCHE 6 décembre de 9 h 30 à 17 h

GRANDE VENTE D'ENTREPÔT EN MAGASIN

Spéciaux avant Noël

DURANT UN JOUR SEULEMENT

FOURS À MICRO-ONDES et À CONVECTION

Panasonic

Four à micro-ondes modèle NN-6507 ou NN-6567W blanc

- Grandeur 1 pied cube
- 700 watts
- Décongélation et cuisson par le poids
- Triple mémoire
- Réchauffage automatique
- Plateau rotatif

Prix spécial 399\$

Quasar

Four à micro-ondes modèle YMQ7766

- 1.4 pied cube
- Pleine grandeur, avec cuisson «Easy-matic» par sonde thermique
- Triple mémoire
- 700 watts
- Réchauffage automatique

Prix spécial 399\$

FOUR À MICRO-ONDES

DIMENSION 4

Four à micro-ondes / convection pleine grandeur avec cuisson combinée et au grill, auto-cuisson combinée au poids, auto-décongélation au poids et auto-cuisson au poids d'aliments surgelés. Plateau rotatif.

à partir de

599\$

À CONVECTION

Four à micro-ondes et convection avec grill

- 1 pied cube
- 700 watts
- Décongélation et cuisson par le poids
- Réchauffage automatique
- Triple mémoire

Venez voir notre gamme complète de modèles de FOURS À MICRO-ONDES

Notre équipe de professeurs qualifiés sera sur place pour vous aider à choisir votre four à micro-ondes.

Nous vous offrons aussi un grand choix de LAVE-VAISSELLE

Venez choisir le vôtre aujourd'hui même durant notre grande promotion avant Noël.

BACHAND PONT-VIAU, LAVAL

BISSEY INC.

530, BOUL. DES LAURENTIDES

Tél.: 668-5154 Ligne régionale: 384-7715

AUJOURD'HUI SEULEMENT • OUVERT AUJOURD'HUI SEULEMENT • OUVERT AUJOURD'HUI SEULEMENT

Les jeunes Québécoises manquent de confiance

MARIANE FAVREAU

«Les filles, c'est pas pareils», croit-on encore dans les écoles secondaires et les cégeps quand il s'agit de politique. C'est ce qui ressort d'une étude menée pour «Femmes regroupées pour l'accessibilité politique et économique» (FRAPPE).

Pilotée par la psychologue Andrée Matteau, l'étude voulait mesurer l'intérêt pour l'économie et la politique, des jeunes Québécoises des quatrième et cinquième années du secondaire, ainsi que du collégial.

Or, selon la présidente de FRAPPE, Mme Danielle Debbas, on constate que les jeunes Québécoises de 15 à 20 ans manquent énormément de confiance en elles, et sont encore sous l'emprise des stéréotypes que les mouvements féministes tentent de faire disparaître depuis une vingtaine d'années.

Si les deux groupes d'élèves reconnaissent l'importance de l'im-

plication des femmes en politique, il leur semble impossible d'y faire carrière ou de participer à des activités politiques. En raison de la complexité de «la chose», de l'absence des femmes dans ce secteur et du peu de pouvoirs réels qui leur y sont accordés, croient-elles.

Il est tout de même étonnant que 20 p. cent des élèves du collégial envisagent une carrière reliée de près ou de loin à la politique. Au secondaire, seules 8 p. cent des filles rêvent de politique. (Il serait intéressant de faire le même exercice chez les garçons pour voir si l'intérêt est plus fort.)

Outre les raisons mentionnées précédemment, les filles du secondaire justifient leur désintérêt par l'hostilité du milieu, le manque d'information et le peu de soutien accordé aux femmes politiciennes. Plus encore, elles considèrent que ce sont «des affaires d'hommes».

Ces élèves ne souhaiteraient avoir que des cours optionnels de formation politique générale, à l'école.

Quant aux cégepiennes, leur manque d'intérêt serait dû, selon le FRAPPE, au sexisme, à la force de la tradition, au manque d'information et de formation, et à l'image hautement négative du monde politique que transmettraient les médias.

Par contre, la moitié d'entre elles sont en faveur d'une formation politique obligatoire.

«Si tu devais aller à New York pour être ambassadeur à l'ONU et faire des investissements, ou aller à New York pour devenir mannequin international, que choisirais-tu et pourquoi?», leur a-t-on demandé.

A 60 p. cent, les filles du secondaire ont choisi la haute couture. La majorité des autres ont choisi l'autre carrière parce qu'elles ne se considéraient pas favorisées par la nature!

Mme Debbas trouve «étonnant de voir que les jeunes filles de 15 à 17 ans préfèrent encore la gloire et le prestige éphémères de la carrière du mannequin à celle du cambiste.»

Heureusement, au collégial, les filles ont de meilleures perspectives: elles optent plutôt pour la carrière de diplomate. Selon elles, cette carrière est nettement plus prestigieuse et offre plus d'enrichissement intellectuel et financier.

Fait intéressant, la majorité des deux groupes se voient très bien en chefs d'entreprise.

Enfin, les élèves du secondaire estiment «que les femmes sont les seules responsables de leur condition». Leurs consoeurs du cégep attribuent plutôt les obstacles financiers auxquels sont confrontées des femmes, à l'injustice, au sexisme, au sort des femmes chefs de famille et à l'inégalité salariale.

Devant ces résultats, FRAPPE trouve «primordial que l'action des Québécoises débouche à très court terme sur l'éducation et la formation politiques et économiques de la génération montante, afin d'assurer une relève qui prenne enfin toute la place qui revient aux femmes.»

Chasseurs et pêcheurs déçus de la consultation

RAYMOND GERVAIS

Les associations de chasseurs et de pêcheurs du Québec sont déçus du processus de consultation mis de l'avant par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche concernant la réorientation des territoires fauniques et demandent à la Fédération québécoise de la faune d'intervenir auprès du gouvernement, afin de stopper cette consultation qui ne serait pas démocratique.

Le MLCP a en effet entrepris depuis plusieurs mois d'élaborer un plan de «privatisation» des terres de la Couronne en soustrayant 31 réserves fauniques du réseau existant et de les céder à l'entreprise privée. Les 37 autres réserves seraient elles aussi amputées au profit des Zecs et des pourvoies.

Dans certaines régions de la

province, le processus de consultation est déjà enclenché et les méthodes utilisées soulèvent la contestation.

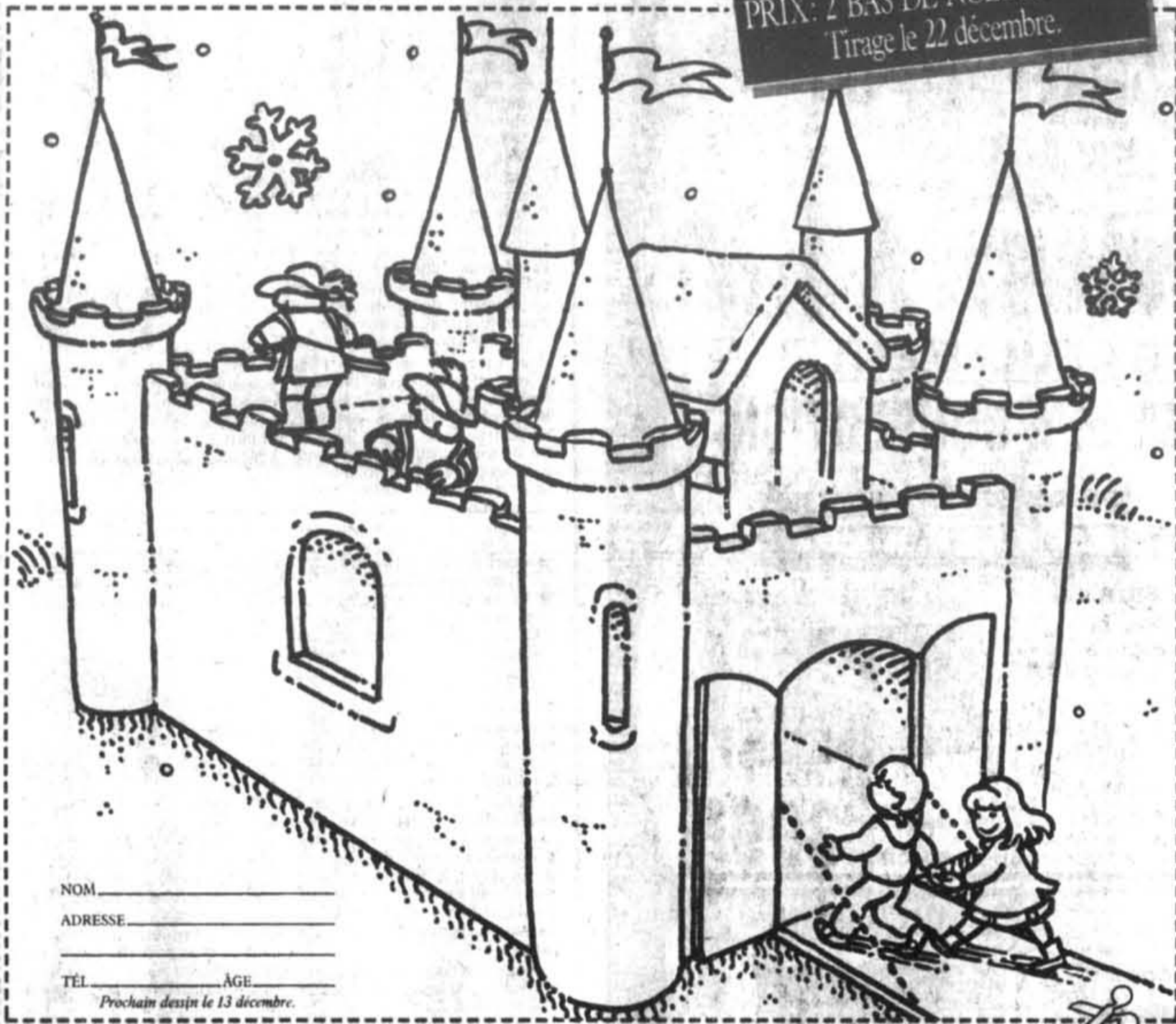
Selon le président de la FQF, M. Léo-Paul Quintal, la publicité informant les chasseurs et pêcheurs concernant les dates et lieux des séances d'information, serait déficiente. Les séances d'information auraient même eu lieu durant les heures normales de travail durant la semaine. Cette façon d'agir selon la Fédération risque de mettre en péril certains territoires fauniques et leur accessibilité.

Le MLCP exige de plus que les associations de chasseurs et de pêcheurs leur communiquent leur réponse d'ici quelques semaines alors que les fonctionnaires gouvernementaux travaillent à ce projet depuis plus de 16 mois.

Château à colorier... et à visiter!

LE PÈRE NOËL ORGANISE UN GRAND CONCOURS DE COLORIAGE! VIENS LUI MONTRER TON DESSIN... TU POURRAIS GAGNER!

PRIX: 2 BAS DE NOËL GÉANTS
Tirage le 22 décembre.



NOM _____
ADRESSE _____
TEL. _____ ÂGE _____

Prochain dessin le 13 décembre.

SPECTACLES POUR ENFANTS: DU MARDI AU VENDREDI, 13h30 ET 15h30; SAMEDI, 11h30, 13h30 ET 15h30

"MAGIE DE NOËL" (MUSIQUE ET ANIMATION) AVEC VIOLINE ET TURLUTIN/"TURLUTIN EN CHINE"

(CO-PRODUCTION: LA LOUVE BLANCHE ET LES ANIMERIES)

Viens visiter le seul vrai village de Noël: cabane rustique en bois rond du Père Noël, éblouissant château d'autrefois avec pont-levis, moulins à eau et à vent, souris, castors et un vrai train!... offert par Via Rail, pour faire tout le tour du village!
TCHOU TCHOU!!!

EMBALLAGE
Pauvre Jean-Paul...
T'as les mains «pleines de pouces»
Ton papier retrousse
Et ton ruban gondole!
Après ton magasinage
Va au kiosque d'emballage!
En une seconde
T'auras les plus beaux présents du monde!
Service offert par l'ORT.

SUGGESTIONS-CADEAUX
Mado, je t'aime ben gros
Mais j'arrive pas à définir
Ce qui te ferait plaisir
Cher Gérard, t'es donc pas débrouillard!
Va au kiosque suggestions-cadeaux pour trouver les idées qu'il te faut...
À Yolaine des mitaines
À André des verres fumés
Une jupette pour Henriette
Une sculpture à Poncle Arthur

MERCI À L'AVANCE
Des milliers d'enfants du coin
Ou des quartiers voisins
À Noël ne reçoivent rien.
Pour les enfants des autres
Mettez-y un peu du vôtre...
Déposez quelque chose sous le sapin
Du Complexe Desjardins.
Collecte St-Vincent de Paul
En collaboration avec CIEL MF et CIME FM

En collaboration avec La Presse

COMPLEXE DESJARDINS
CENTRE COMMERCIAL

Complice des émotions

Règlements du concours disponibles au kiosque Promotion. Le concours se termine le 21 décembre à 21h. Tirage le 22 décembre à 9h. Valeur totale des prix: 500\$. Service de la commercialisation.

Service Régulier de Wardair

Le service régulier de Wardair est plus populaire que jamais au Canada! En plus de l'horaire ci-dessous - notre service habituel - nous avons ajouté plus de 30 vols supplémentaires par semaine!

30 vols supplémentaires chaque semaine
Chaque vol de notre nouvel horaire plus important que jamais, est effectué à bord de gros porteurs confortables. Et des sièges sont encore disponibles - réservez donc sans tarder!

SERVICE NATIONAL RÉGULIER

	DÉPART	ARRIVÉE	NO. VOL	JOUR DE LA SEMAINE
DE CALGARY				
VERS MONTREAL	1545	2305	WD316	Lu, Ma, Me, Je
			WD220	
	1330	2305	WD316	Ve
			WD220	
VERS TORONTO	1545	2120	WD316	Lu, Ma, Me, Je
	1330	1905	WD316	Ve
	0125	0700	WD318	Sa
D'EDMONTON				
VERS TORONTO	1110	1650	WD310	Lu, Ma, Me, Je, Ve
DE MONTRÉAL				
VERS CALGARY	0650	1050	WD221	Lu, Ma, Me, Je, Ve
			WD317	
VERS TORONTO	0650	0805	WD221	Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa
VERS VANCOUVER	0650	1050	WD221	Lu, Ma, Me, Je, Ve
			WD301	
DE TORONTO				
VERS CALGARY	0845	1050	WD317	Lu, Ma, Me, Je, Ve
	2100	2310	WD319	Ve
VERS EDMONTON	0730	0935	WD311	Lu, Ma, Me, Je, Ve
VERS MONTRÉAL	2200	2305	WD220	Lu, Ma, Me, Je, Ve
	2000	2110	WD220	Di
VERS VANCOUVER	0850	1050	WD301	Lu, Ma, Me, Je, Ve
	1830	2030	WD303	Lu, Ma, Me, Je, Ve, Di
	2000	2200	WD303	Sa
DE VANCOUVER				
VERS MONTREAL	1400	2305	WD300	Lu, Ma, Me, Je, Ve
			WD220	
VERS TORONTO	1400	2120	WD300	Lu, Ma, Me, Je, Ve
	2340	0700 + 1	WD302	Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa
	0820	1540	WD304	Di

Et n'oubliez pas... nous avons ajouté des vols supplémentaires pour nos destinations canadiennes - et des sièges sont encore disponibles.

Appelez votre agent de voyages ou Wardair pour plus de détails au sujet des vols supplémentaires de Wardair.

COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE AGENT DE VOYAGES
OU APPELEZ WARDAIR AU 288-9231;
PROVINCE DE QUÉBEC ET OTTAWA,
COMPOSEZ SANS FRAIS LE 1-800-361-8860.

Wardair Canada

N.B. Les vols Wardair sont effectués sur des B-747, DC-10 ou A300. Les prix et dates indiqués sont ceux en vigueur au moment de la parution et peuvent changer sans préavis. Les prix n'incluent pas la taxe de départ. Consultez votre agent de voyages ou Wardair pour vérifier la disponibilité des vols et les conditions contractuelles. Détenteur d'un permis du Québec.
RESERVEZ DR# 11485 SABB# Y.873/YWD-SUPPLEMENTAIRE PEGASUS G-COH-OWD-P31

TÊTES D'AFFICHE

Guy Pinard



Richard Schmellenzer, du Massachusetts Institute of Technology, sera le principal conférencier jeudi, lors du séminaire en économie présenté par l'Université de Montréal. Parmi les autres visiteurs de marque sur le campus universitaire au cours de la semaine, on peut mentionner les noms de **Daniel Capon**, de Genentech Inc., à San Francisco; **Carlos F. Daganzo**, de l'Université de Californie à Berkeley; **Christian Léger**, de l'Université Stanford; **Albert Nazri Nader**, de l'Université de la Sorbonne; et **Warren B. Powell**, de l'Université Princeton. Pour de plus amples informations quant au lieu et à l'heure, faire le 343-6030.

Le cercle d'art du complexe Alfred Dallaire procédera au vernissage des peintures de **Myriam Ghali** cet après-midi à 16h30, sous le haut patronage du **Dr Michel Copti**, président de la section montréalaise de l'Union libanaise culturelle mondiale. Le pianiste **Guy Bacos** et le violoniste **Claude Leboeuf** offriront la musique d'ambiance. Pour renseignements: 384-1600.

Une vingtaine de vétérans de la marine canadienne seront honorés par l'Union soviétique ce soir à 17h, au local de LaSalle de la Légion royale canadienne, pour le rôle qu'ils ont joué pendant la dernière guerre mondiale. L'ambassadeur **Alex Rudinov** viendra d'Ottawa pour faire les présentations, en compagnie de **Eugene Kochetkov**, consul général de l'Union soviétique à Montréal.

Le chœur Guillaume-Couture, sous la direction de **Miklos Takacs**, présentera un concert ce soir à 20h, à l'église Saint-Jean-Baptiste de Montréal.



Un don de Mario Lemieux

La section canadienne de la Fondation internationale du diabète juvénile présente encore cette année son tirage d'une **Rolls-Royce Silver Spirit**, et d'une **BMW 325i**. Mais cette année, on ajoutera une nouvelle dimension en offrant les chandails de coupe Canada de quatre joueurs, **Patrick Roy**, **Michel Goulet**, **Normand Rochefort** et **Mario Lemieux**, surpris au moment où il autographiait son chandail. Pour informations: 337-0826.

La Faculté de musique de l'Université de Montréal présente ce soir à 20h, au 200, avenue Vincent-d'Indy, un concert intitulé **Musique au temps de Josquin des Prés** mettant en vedette les Ateliers de musique ancienne, sous la direction de **Douglas Kirk**. Pour renseignements: 343-6479.

Yuli Turovsky sera le chef titré du deuxième concert de la saison de l'Orchestre de chambre 1 Musici de Montréal ce soir à 20h, à la salle Pollack. Pour informations: 272-9721.

La Galerie d'art Relais des époques, 92, rue Sherbrooke ouest, propose, jusqu'au 23 décembre, l'exposition **Décembre en fête**, qui réunit des peintures de **Liane Paskaryk**, **Yvon Provost**, **Lise Paradis**, **Michel LeRoux** et plusieurs autres. Pour renseignements: 843-7125.

Louise Sabourin a été récemment élue présidente du Conseil d'administration de la Société de biologie de Montréal, qui célèbre cette année son 65^e anniversaire d'existence. Le conseil comprend également le vice-président **Daniel Rondeau**, la secrétaire **Aline St-Denis**, le trésorier **Benoit Legault**, le président ex-officio **Denis Larocque**, ainsi que les directeurs **Francine Bélisle**, **Sylvie Bellerose**, **Raymond Fredette**, **Chantale Gagnon**, **Pierre Geoffré**, **Louis Gill**, **Sylvie Noël**, **Marie-Josée Racine** et **Aimé Trudel**.

La direction de Publicité Martin accueillera ses invités à sa nouvelle adresse, 2160, rue de la Montagne demain. Pour renseignements: 845-2160.

L'UQAM procédera au lancement demain à 17h, au pavillon Judith Jasmin, de **Persistance et métamorphose du sacré. Actualiser Durkheim et repenser la modernité**, de **José A. Prades**, professeur en sciences religieuses à l'université.

Le R.P. **Irénée Beaubien**, de Sentiers de foi, rappelle aux croyants qu'ils sont invités à la réunion de prière mensuelle qui aura lieu demain à 17h30, à

l'église du Gesù. Pour informations: 875-8708.

Le théâtre Le petit Chaplin, qu'anime le duo formé de **Bernard Carez** et **Raymond Pollender**, dévoilera les grandes lignes du «projet Sainte-Marie» lors d'une conférence de presse qui aura lieu demain à 18h.

La société Audio d'occasion procédera à l'inauguration de ses nouveaux locaux demain, à 20h, au 1793, rue Saint-Hubert.

L'ensemble Tudor de Montréal célébrera le 25^e anniversaire de son premier concert en participant au Gala d'ouverture du Festival olympique des arts, le 23 janvier à Calgary.

Le passage de la carrière du secteur public au secteur privé. Tel est le thème d'une conférence que prononcera **Michèle Fortin** devant un auditoire de l'Institut d'administration publique du Canada mardi à midi, à l'hôtel Le Méridien. Pour renseignements: **Massimo Iezzoni**, au 878-9226.

Léo Cousineau et **Kathleen Verdon**, du comité exécutif de la Ville de Montréal, et **Jean-Vincent Jutra**, directeur du Service des loisirs et du développement communautaire, dévoileront le programme d'activités hivernales organisées par ce service mardi à midi, au chalet du parc Maisonneuve.

Les comiques **Ding et Dong** seront les vedettes du dîner-bénéfice du Regroupement Loisir

Québec, qui aura lieu le 7 avril 1988.

La mission Bon accueil, du 1490, rue Saint-Antoine, procédera à une levée de fonds, du 14 au 28 décembre afin de subvenir à ses efforts pour aider les plus démunis. Pour renseignements: **C.B. Muirhead**, au 935-6395.

Le parc historique national Sir-George-Étienne-Cartier proposera, jusqu'au 31 janvier, l'exposition **L'hiver et les jeux au XIX^e siècle**. Cette exposition illustre les divers jeux et sports pratiqués pendant ce siècle.

À MARDI

PERSONNALITÉ - MYSTÈRE

Gracieuseté de la Corporation et du Salon des métiers d'art du Québec

■ Echaudé la semaine précédente par un indice qui avait trop facilité l'identification de **Mia Ridez**, j'avais réduit celui de la semaine dernière à sa plus simple expression, mais malgré tout, la très grande majorité des participants ont identifié correctement **Marc Laurendeau**, ex-Cynique (ils étaient quatre et non cinq comme je l'ai écrit la semaine dernière) et collaborateur précieux à *La Presse*. Parmi les bonnes réponses reçues, le confrère **Robert Dion** a tiré au sort les noms de cinq finalistes: **Marielle Bourgeois** et **Rollande Quirouet**, de Montréal; **Marielle Desgens**, de Saint-Timothée; **Monique Desjardins**, de Saint-Jérôme; et **Nicole Ranger**, de Valleyfield. Ces personnes seront admissibles au tirage du 23 décembre, à 11h, et le gagnant recevra un bon d'achats de \$200, gracieuseté de la Corporation et du Salon des métiers d'art du Québec, ainsi que de *La Presse*.

Je remercie tous les participants qui ont limité à cinq par enveloppe le nombre de bulletins de participation.

La personnalité-mystère de cette semaine est facile à identifier si on y prête attention. Sa carrière a été partagée entre les affaires, l'électronique et le sport. Si vous reconnaissez cette personne, écrivez à **TÊTES D'AFFICHE**, *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1K9, en joignant la date de parution.



Montrealites

Au moins \$12 millions pour le dépotoir



MARIANE FAUREAU

Le conseil municipal de Montréal a adopté diverses mesures au montant de \$12 millions, au cours de la semaine, pour prendre la relève de la compagnie Miron. Non pas pour fabriquer du ciment, mais pour gérer le site d'enfouissement sanitaire que constitue l'immense carrière.

Tout d'abord, la Ville a approuvé un crédit-bail de \$7,412 millions pour la location d'équipement. On a préféré cette formule plus avantageuse qu'un emprunt à long terme, explique-t-on. Ces équipements seront utilisés pour assurer l'interim lors de la prise de possession du site d'enfouissement par la Ville, en janvier.

Puis, on a accordé plusieurs contrats tant pour la location de cet équipement, que pour l'apport de matériaux de recouvrement du site, nécessaires aux opérations quotidiennes.

Ainsi, on a accordé un contrat de \$3,3 millions pour la fourniture et le transport sur demande, de matériaux de recouvrement aux compagnies **Simard Beaudry** (\$2 millions) et aux **Entreprises Rosario Poulin** (\$1,3 million). Elles ont été choisies après concours public comme toutes les autres.

Par ailleurs, les compagnies **Legault** et **Touchette Inc.**, et **Volvo Canada** ont obtenu un contrat de location de véhicules aux montants respectifs de \$835 458 et \$532 454 pour une période approximative de cinq mois.

De plus, diverses compagnies ont également obtenu des contrats pour la fourniture de l'équipement pour le site d'enfouissement sanitaire Miron, pour un montant total de \$4,9 millions. Il s'agit de **Volvo Canada**, **Lagué Limitée**, **Équipement Interprovincial**, **Équipement Fédéral Québec** et **Les industries Wajax**.

A cela s'ajoutent \$2,5 millions pour la réparation, sur demande, de leur équipement sur une période de six ans. Toutefois, l'entretien sera fait par la Ville, dans ses ateliers, précise-t-on, et les

coûts seront compilés pendant six ans. La Ville les assumera jusqu'à concurrence des montants indiqués. Les frais supplémentaires seront ensuite pris en charge par les compagnies elles-mêmes.

Toutes ces dépenses (\$11,9 millions) seront rentabilisées, croit-on, par les frais chargés aux utilisateurs du site d'enfouissement dont on augmente la quote-part. Les dépenses énumérées ci-dessus excluent les frais relatifs aux études et travaux visant le captage et l'utilisation des gaz qui se dégagent des déchets.

POUR UN CHANGEMENT DE ZONAGE

■ La loi n'impose pas à Montréal l'obligation d'avoir l'assentiment des citoyens concernés pour effectuer un changement de zonage, mais on le souhaite vivement. De plus en plus de citoyens refusent de voir leur environnement changer sans qu'ils aient leur mot à dire.

Une première, à cet égard, est en cours dans le district de Loyola, où l'on procède déjà à une consultation publique sur l'éventuel changement de zonage du secteur formé par les rues **Trenholme**, **Coronation**, **Côte Saint-Luc** et **Fielding**.

Après une réunion d'information tenue au cours de la semaine, explique **Sharon Leslie**, conseillère municipale du district, la Ville fera parvenir un formulaire à tous les résidents du secteur permettant d'exprimer leur opinion sur le sujet. Les citoyens pourront également consulter tous les documents requis au bureau **Accès-Montréal** de NDG.

Dans le secteur en cause, les maisons unifamiliales sont démolies en grand nombre pour céder la place à de plus en plus de duplex. À la suite de la requête d'un comité de citoyens, Mme Leslie demandait qu'on étudie un changement de zonage. «Les citoyens craignent l'intensification du phénomène et demandent une meilleure protection des secteurs où prédominent les résidences unifamiliales.»

De son côté, le président de la commission municipale de l'habitation, l'aménagement et les travaux publics, **M. André Lavalée**, a rappelé que la mise en place d'une procédure de consulta-

tion pour les changements de zonage, était une priorité de sa commission pour 1988.

BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE: C'EST PARTI

■ Ce sont les employés des ateliers municipaux, du service des Approvisionnements et immeubles, qui fabriquent les plaques servant à identifier les noms de rues. Déjà, une commande leur a été faite de réaliser environ 260 nouvelles plaques portant l'enseigne de «boulevard René-Lévesque», et de «rue René-Lévesque».

Les premières remplaceront les plaques actuelles indiquant le boulevard **Dorchester** (de la rue de **Lorimier** aux limites de **Westmount**), les secondes remplaceront celles de la rue **Dorchester** qui court dans le quartier **Pointe-aux-Trembles**.

M. Jacquelin Dumont, du module voirie et circulation des Travaux publics de Montréal, explique que son équipe doit d'abord identifier très précisément les intersections et les poteaux où seront fixées les nouvelles affichettes.

Puis, on posera un ruban gommé noir, en diagonale, sur les plaques qui identifient actuellement le boulevard ou la rue **Dorchester**. (On indique par là aux piétons et automobilistes que l'ancien nom de la rue ne sera plus utilisé.) Ces plaques seront également abaissées un peu pour céder la place officielle, au-dessus, à la nouvelle dénomination. Et dans environ un an, on fera disparaître ces affichettes devenues inutiles.

Selon **M. Michael Fainstat**, président du comité exécutif de la Ville, il en coûtera \$12 480 pour changer les plaques de la rue de **Lorimier** à la rue **Atwater**. Et \$4 420 pour le changement dans le quartier **Pointe-aux-Trembles**.

Ce n'est pas la première fois que Montréal change le nom d'une de ses rues. Qui ne se souvient de la rue **Burnside**, dans le centre-ville, ou de la rue de **Montigny** un peu plus à l'est, dont les noms sont disparus pour faire place au boulevard de **Maisonneuve**, il n'y a pas si longtemps?



Des écoliers de Montréal ont été en charge de bibliothèques municipales, vendredi. On voit ici **Sousa Dinis**, un élève de 5^e année à l'école **Saint-Jean-Baptiste**, «aux commandes» de la bibliothèque **Mont-Royal**.



LE PERE NOEL
SERA SUR PLACE

OUVERT AUJOURD'HUI DIMANCHE

**36 MOIS
POUR PAYER
AUCUN DÉPÔT
REQUIS**

Distribution Électronique Hi-Fi

200, BOUL. CRÉMAZIE SUPER MAGASIN-ENTREPÔT



**ÉCOUTEZ
CKMF
POUR D'AUTRES
SPÉCIAUX**

ET  **HITACHI**

est de la partie

La science au service des sens

**RABAIS
FANTASTIQUES**
aujourd'hui seulement sur
● systèmes de son
● télévisions
● vidéos
● fours à micro-ondes
● radios d'auto

HITACHI y a pensé!

La science au service des sens

Enfin une télécommande qui pense pour vous!

Même modèle en stéréo



**GRATTEZ ET
GAGNEZ UN
rabais supplémentaire de
25, 50 ou 100\$**

Elle vous
demande
les étapes
une à une



MODÈLE
VT-2100

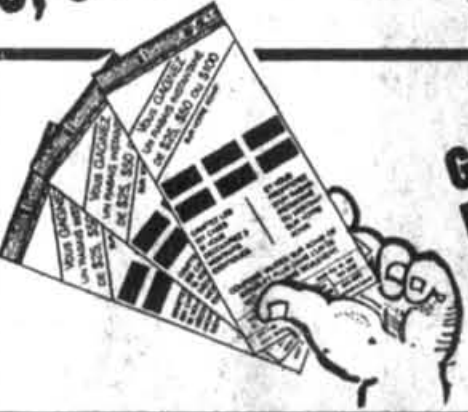
599\$



MODÈLE
VT-2200

799\$

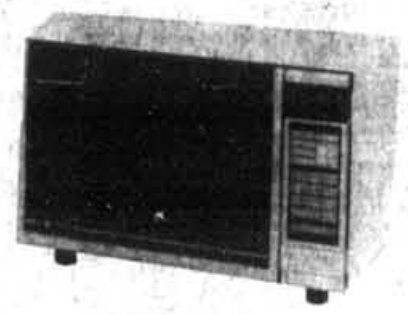
**GRATTEZ
ET
GAGNEZ**



**GRATTEZ
ET GAGNEZ
25, 50 ou 100\$
DE RABAIS**

HITACHI FOUR À MICRO-ONDES DIGITAL

Modèle 8840 **349⁹⁹\$** BASE GRATUITE
Valeur de 129⁹⁹\$



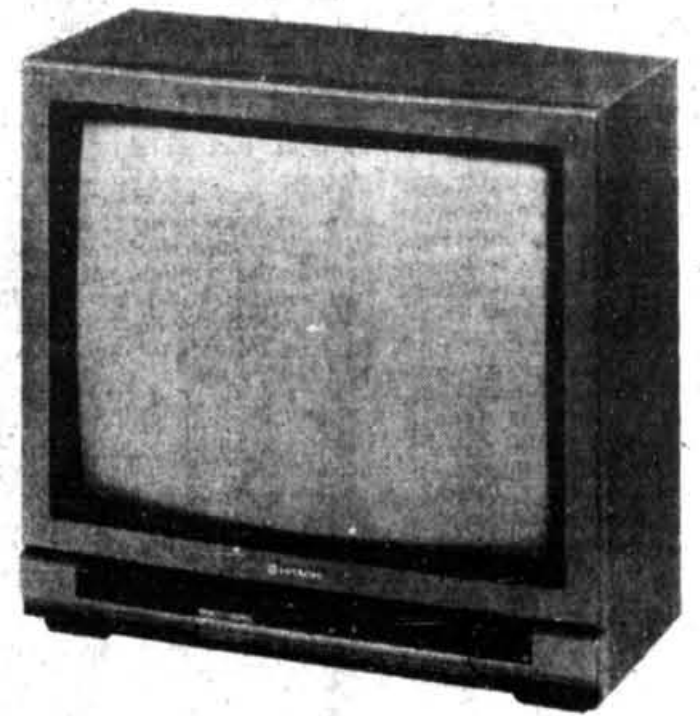
Complétez l'ensemble avec ce super

HITACHI télécouleur moniteur 21"

- Télécommande ● Écran carré
- Finition noir ou noyer

Modèle
NT-2752

699⁹⁹\$



**GRATTEZ
ET GAGNEZ
UN RABAIS
SUPPLÉMENTAIRE
DE 25,
50 ou
100\$**

Distribution Électronique Hi-Fi

Stéréo, télévision, vidéo, radio d'auto, micro-ondes

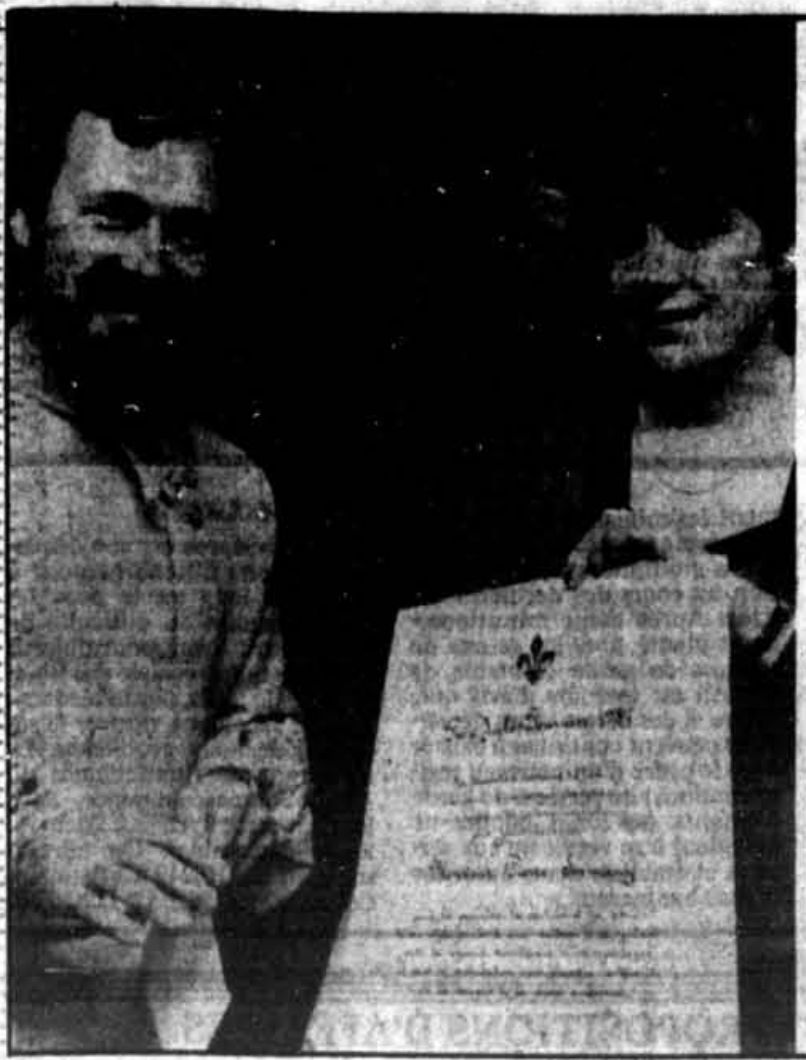
200, boul. Crémazie o., Mtl Tél.: 385-1355

FERME 8565, Pie-IX, Mtl
Tél.: 722-3537

FERME 6321, St-Hubert, Mtl
Tél.: 277-7178

FERME 323, Masson, Mtl (magasin-entrepôt)
Tél.: 376-0700

1^{re} FERME boul. des Laurentides, Laval
Tél.: 669-9977



Prix Jules-Fournier

Pierre Sormany, qui jouit d'une excellente renommée comme journaliste spécialisée dans les questions scientifiques, vient de remporter le prestigieux prix Jules-Fournier, décerné par le Conseil de la langue française lors du congrès de la Fédération professionnelle des journalistes. Curieusement, c'est une de ses anciennes élèves en journalisme, Mme Christiana Pelchat (sur la photo), qui lui a remis le prix au nom de la ministre des Affaires culturelles, Mme Pelchat est en effet adjointe parlementaire de la ministre Lise Bacon. Le président par intérim du Conseil de la langue française, M. Robert L'Heureux, a signalé que ce prix, accompagné d'une bourse de \$5 000, lui a été est décerné pour la clarté, la rigueur de son écriture et ses qualités stylistiques.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

Les médias invités à plus d'ouverture

MARIANE FAVREAU

Plus qu'à un examen de conscience collectif, c'est à un changement d'attitudes et à une ouverture d'esprit à l'égard des membres de groupes ethniques qu'ont été conviés hier les journalistes et les médias.

Quelques 200 journalistes participant, à Montréal, du congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, se sont interrogés sur le rôle des médias face au pluralisme culturel.

D'entrée de jeu, la journaliste Gisèle Lalande s'est montrée sévère à l'égard de la couverture de presse entourant l'arrivée de réfugiés turcs à Montréal, l'hiver dernier, et des Tamouls à Halifax. Exemples à l'appui, elle y découvre des failles importantes: « méconnaissance des dossiers, couverture improvisée, sensationnalisme, accroc à certaines règles de base de la pratique journalistique, etc ».

M. Fo Niemi, directeur du Centre de recherche-action sur les relations raciales, suggère que les médias adoptent un certain nombre de balises pour rendre compte de la réalité multiculturelle de façon plus responsable. Il suggère notamment une présentation équitable de la diversité de la population, une ligne de conduite pour les caricaturistes, la prudence dans les mentions de races, couleur ou origine ethnique. Il voudrait que chaque média confie la couverture des affaires multiculturelles à un responsable, comme c'est le cas à La Presse.

Certains participants, comme Denise Bombardier, estiment toutefois superflu de se donner des règles trop précises, la vigilance et la rigueur dans l'information étant les meilleurs guides.

Bernard Cleary, négociateur du Conseil Attikamek-Montagnais, a rappelé que les autochtones sont aussi une minorité à qui les médias ne rendent pas toujours justice.

Les congressistes semblent s'entendre cependant pour favoriser davantage l'embauche de journalistes issus des minorités ethniques, tout en mettant en garde contre le danger de les « ghettoïser » dans des secteurs de travail « ethniques ».

« Je ne voudrais pas être confinée au rôle de porte-parole de la communauté », de dire une journaliste d'origine asiatique de Télévision Quatre-Saisons tandis que Ha Tu, étudiant en communication, craint « d'être juste une statistique dans un journal ».

D'autres estiment que la volonté des membres des minorités ethniques de percer le mur des médias s'apparente à l'effort qu'ont mené les femmes au début des années 70. Catherine Kovacs, de Radio-Canada, rappelle que les patrons de presse évoquaient alors des questions de « crédibilité » pour refuser un poste à une femme; aujourd'hui, on invoque la « compétence » à l'égard des candidats d'origine ethnique minoritaire.

Harlem Désir: prudence
« Même si la majorité des journalistes québécois traitent prudemment des questions portant sur les immigrants, ils doivent néanmoins se montrer prudents quant au traitement simpliste qu'ils pourraient être tentés de donner à des nouvelles portant sur les minorités », a déclaré, par ailleurs, M. Harlem Désir, président de SOS Racisme à Paris.

M. Désir a refusé de commenter en profondeur l'attitude des journalistes québécois envers le racisme, affirmant qu'il ne connaissait pas suffisamment les médias québécois.

RECHERCHE SUR LE TRAITEMENT DE L'ALCOOLISME
Le Centre de recherche du Centre hospitalier Douglas expérimente, sur une base externe, une nouvelle approche pour réduire le désir de boire.
Les personnes intéressées, de la région de Montréal métropolitain, peuvent obtenir des informations auprès de l'infirmière au 761-6131, local 2318, entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi.

Le cadeau de bon goût

Toute la magie de la soie, de la laine, du cachemire multipliée par la variété des textures, des dessins et des couleurs assurent à nos clients des exclusivités de grande classe.

Pour homme et femme
Châles, carrés, écharpes, cravates, etc.
Caméléon
Balenciaga
Dior
Saint-Laurent
Céline Balmain
Franco Ferré
Jean Patou
Guy Laroche
Valentino
Leonard

161-A, rue St-Paul est
Montréal, Qc H2Y 1G8, 878-1250

Ouvert le dimanche

LABORATOIRE D'ORTHÈSES ET DE PROTHÈSES

Médecus

LE SIÈGE QUI REPOSE

LE PARFAIT CONFORT CONTRE LE MAL DE DOS

OBUS Forme

SOINS SPÉCIAUX
PROTHÈSES ORTHOPÉDIQUES
ACCESSOIRES POUR PATIENTS
ÉQUIPEMENT THÉRAPEUTIQUE

Techniciens expérimentés et conseils professionnels
Vente et location

5050, boul. Saint-Laurent (coin av. Laurier) Tél.: 276-3691
300, boul. de la Concorde Est, Laval Tél.: 667-5310

VISITEZ NOTRE

SALON DE LA CUISINE 88

+ DE 100 MODÈLES EN MONTRE
• CHÊNE • PIN • ÉRABLE • MÉLAMINE • CHÊNE BLANCHI • LAQUÉ • STRATIFIÉ • CERISIER

AMENER VOS ENFANTS VOIR LE PÈRE NOËL DIMANCHE

FINANCEMENT 7.7% DISPONIBLE 1^{re} ANNÉE

OUVERT SAMEDI ET DIMANCHE

\$150 DE RABAIS DE RABAIS DE RABAIS

VENEZ CHERCHER VOTRE COUPON RABAIS AU SALON DE LA CUISINE
Un coupon par client applicable sur achat min. \$2,000.00 au prix régulier

Service de rénovation Métropolitain rembourse la différence entre le taux obtenu de votre banque ou caisse populaire et 7.7% durant un an. Applicable sur un prêt hypothécaire de 1^{er} rang d'un terme de 1 an fermé, amortissement de 1 à 25 ans au choix. Remboursement applicable sur le montant de la vente. Efficace à partir du 1^{er} décembre 87.

PEINTURE ET NETTOYAGE
Nous n'offrons que la première qualité de peinture. Chaque surface de bois est d'abord sablée puis recouverte de 2 couches de peinture. C'est garanti pour une année. Pour rafraîchir la maison, nos experts lavent et sablent les planchers, nettoient les vitres, murs, meubles et tapis. Pro-Res-en.

AGRANDISSEMENT DE CUISINE
SALLE DE BAIN
RAJOUT D'UNE PIÈCE
TRANSFORMATION D'UNE PIÈCE
GARAGE 1 OU 2 PLACES
FINITION DE SOUS-SOL
29 ANS D'EXCELLENCE EN GROS TRAVAUX DE RÉNOVATION

NOTRE SALON EST OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

4058 RUE JEAN-TALON OUEST

HEURES D'OUVERTURE
Sam. 10 a.m. à 5 p.m.
Dim. 11 a.m. à 5 p.m.
Lun., mar., merc. 9 a.m. à 7 p.m.
Jeu., ven. 9 a.m. à 8 p.m.

ÉCONOMISEZ DU TEMPS ET DES EFFORTS AVEC SERVICE DE RÉNOVATION

Métropolitain
DEPUIS 1958

Pour une estimation gratuite à domicile. **482-0600**
Pas de service téléphonique le dimanche.

SUR LE CÔTÉ OUEST DE L'ÉDIFICE ARROW CANADA VASTE STATIONNEMENT GRATUIT
Nous sommes ouvert le dimanche pour vous permettre de visiter notre salon seulement. Mais nous n'acceptons pas de commande le dimanche.

La moitié du monde

Solutions presque simplistes aux maladies développées en garderie



HUGUETTE ROBERGE

Les bouts-de-chou placés en garderie durant la journée présentent chaque année en moyenne une période de diarrhée et deux gros rhumes. Personne ne savait ça avant que le département de santé communautaire de l'hôpital Saint-Luc de Montréal le découvre à l'issue d'une recherche unique en son genre.

C'est après avoir surveillé durant 52 semaines les maladies infectieuses développées chez 1 910 enfants ayant fréquenté 33 garderies du territoire du DSC, qu'on a observé cette incidence de la diarrhée et des rhu-

mes, de trois à quatre fois plus importante chez ces enfants que chez les autres du même âge, restés à la maison.

«Il ne faut surtout pas conclure de cette étude qu'il est dangereux de confier son enfant à une garderie, soulignait récemment le chef du DSC, le Dr Jean Robert, dans un communiqué aux médias. Mais plutôt comprendre qu'en raison de la concentration, ces enfants sont en contact plus rapidement et plus facilement avec les mêmes microbes auxquels seront exposés les autres enfants, mais plus tard.»

La recherche, effectuée sous la direction du Dr Julio Soto, avec l'aide des docteurs Yves Robert et Jean Robert, a mis à contribution les six CLSC du territoire Saint-Luc. Les 33 garderies de l'échantillon ont manifesté un enthousiasme grandissant.

Il s'agit d'une étude unique, sous deux rapports: d'abord, elle n'a rien coûté, puisqu'on s'est servi des ressources déjà en place dans le réseau de santé; et puis, elle s'est attachée à émettre des recommandations pratiques plutôt que de se limiter à trouver les causes des infections.

Le DSC a mis sur pied un programme de renforcement des mesures hygiéniques élémentaires, reconnues comme très efficaces pour contrer les infections. Il s'agit tout simplement pour les adultes et les enfants des garderies de se laver les mains plusieurs fois au cours de la journée, particulièrement après les toilettes et avant les repas.

Le DSC recommande aussi de laver ou nettoyer, une fois par semaine, les jouets avec une solution d'eau de javel domestique

diluée (une partie d'eau de javel pour neuf parties d'eau); de laver les planchers chaque jour, également avec une identique solution d'eau de javel, ainsi que la surface des tables à l'après chaque changement de couche.

Contre la dissémination des virus du rhume, le lavage fréquent des mains est étonnamment efficace, assure le DSC, de même que l'utilisation du mouchoir de papier à jeter dans des sacs de plastique.

Tout cela paraît bien évident

en théorie, mais on insiste sur le fait qu'en pratique, les oublis sont si fréquents que de telles études sont nécessaires pour convaincre les adultes responsables et les parents de l'utilité de telles mesures efficaces et peu coûteuses.

BACK NOTES

PRIORITÉ AUX SERVICES DE GARDE

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme s'est réuni en apprenant que le gouvernement fédéral et les ministres des services sociaux de toutes les provinces canadiennes, en réunion cette semaine, ont accordé la priorité absolue aux services de garde.

«Nous encourageons forte-

ment les ministres à étudier les recommandations que nous avons multipliées sur cette question au cours des dernières années. Après avoir minutieusement étudié tous les genres de services de garde d'enfants, le Conseil est toujours d'avis que, même si ces divers types de services peuvent continuer à exister dans le cadre d'un nouveau régime national de services de garde d'enfants, les fonds publics ne devraient être versés qu'aux services et établissements autorisés et sans but lucratif.»

L'ARRÊT-SOURCE

L'Arrêt-Source est une des rares maisons d'hébergement à moyen et long terme pour les jeunes femmes en difficulté de 18 à 30 ans. Ayant pour objectif la réintégration sociale des itinérantes, elle tente, par la rééducation, de les aider à trouver la solution de leurs problèmes. La campagne de financement de l'Arrêt-Source commence. Tous les dons seront versés à l'oeuvre. Reçus disponibles. On adresse son don au 10,249 Christophe-Colomb, Montréal, Qc H2C 2T8.

Entente chez Marconi

On signe aujourd'hui le protocole de retour au travail qui met fin à la grève de sept semaines des employés de Marconi, à Montréal. Les 1 000 employés ont majoritairement voté en faveur des offres patronales au cours d'une assemblée générale, vendredi.

Hier, les négociateurs se sont entendus sur le protocole de retour au travail qui, selon le porte-parole syndical Michel Bellavance, assure que personne ne perdra de journées de vacances accumulées, ainsi que le retrait d'injonctions. La rétroactivité sera calculée à partir de septembre.

Ces employés — qui fabriquent du matériel électronique — étaient en grève depuis le 20 octobre dernier, et leurs revendications visaient avant tout la protection de leur ancienneté.

C'est par une majorité de 60 p. cent qu'ils ont décidé d'accepter les offres de la compagnie, malgré les avis contraires de leurs dirigeants. Ces employés obtiennent un contrat de travail d'une durée de trois ans dont les augmentations salariales sont respectivement de 4,7, 4,25 et 4,25 p. cent. Ce groupe est payé à l'heure. (1 000 autres employés de Marconi, payés à la semaine, sont actuellement en négociation.)

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

<p>705 HYPOTHÈQUES</p> <p>AAA 1ère, 2e, balance vente rapide, notaire Loberge 729-4334.</p> <p>*** FINANCEMENT tous genres disponibles. Consultant Pierre, 342-9230, WESTLOCK CRTS.</p> <p>1ÈRE et 2e hypothèque. Rapide. FINANCIER L'ÉCÉ, 845-2377.</p> <p>1ÈRE ET 2e HYPOTHÈQUE 85% de l'évaluation sur immeuble CREDIT VIA, 233-3354</p>	<p>712 ASSOCIÉS DEMANDES</p> <p>EMBOUTEILLEUR d'eau de source naturelle en pleine expansion demande associés/investisseurs pour projet d'agrandissement. Semaine 9h à 17h, 861-0365.</p>	<p>725 TENUE DE LIVRES DÉCLARATIONS D'IMPÔT</p> <p>COMPTABILITÉ GÉNÉRALE tenue de livres et impôt. Denyse Gauthier 322-1483</p>
<p>710 OCCASIONS D'AFFAIRES</p> <p>FURNISSEUR aux chaînes de magasins cherche de la marchandise en grosse quantité à des prix réduits, appelés entre 9h et 16h, 383-0447</p> <p>LIQUIDATION colliers 57 douz. bracelets 51 douz. ceintures 83 unités, 6030 St-Laurent, 381-4861</p> <p>POSSIBILITÉ revenus: 1/4 million et plus annuel. Pour distributeur Chocolat. Produits exclusifs. Territoire protégé. Capital requis 50.000, garanti par inventaire. 251-1221 Nôme Lacoste.</p> <p>PRO-GESCO IMMOBILIER L'ÉCÉ recherche investisseurs sérieux (25.000 et plus) en prêt sur hypothèque pour acquisition de terrain de 100.000 pi. car. et plus pour projet immobilier. Rendement élevé. Informations Claude John 467-2568, Robert Juandedo 1-539-2547</p> <p>UNE FIRME comptable en pleine expansion est à la recherche d'une personne compétente à investir afin de continuer l'expansion. S.V.P. Téléphonez au 489-0864.</p>	<p>714 FRANCHISES</p> <p>BOUTIQUE de décorations et design, capital 520.000, 674-4511.</p>	<p>726 INFORMATION BUREAUTIQUE</p> <p>A VENDRE: Immeuble Bernoulli Box Disk Drive, capacité 40 ms, compatible IBM, état neuf, valeur 57.000, prix à discuter, 338-7171</p>
<p>715 SERVICES FINANCIERS</p> <p>FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. DEMCO INC - 342-1254</p>	<p>717 SERVICES SPÉCIALISÉS</p> <p>FAX - TELEX RECIPIENNAIRE DU "Prix du meilleur commerce" TELEPUBLIC INC. 861-2841</p>	<p>750 PROPRIÉTÉS DE PRÊTIQUES</p> <p>VENTE/LOCATION. Résidence historique (1770), rénovée, 2/3 acres en bordure du St-Laurent (185 pi. en façade), 5-4 chambres, 5 salles, 4 laviers, maisonnette pour hôtes, superbes couloirs de bois et vue sur la ville. Superbes détails d'époque, idéal asberges, "bed & breakfast" parfaite à revenus. 367.000\$. 659-4877</p>

Vous recherchez l'originalité pour vos cadeaux de Noël? Les chocolats sont toujours fort appréciés surtout s'ils vous sont présentés sous forme de bûches, de Père Noël, de bottes, d'anges, de sapins... et garnis de délicieux chocolats assortis. Les Chocolats HEYEZ Père & Fils sont fabriqués à Saint-Bruno par des chocolatiers belges (40 ans d'expérience, en Belgique). Emballages de grand luxe et gratuits. Prix spéciaux pour cadeaux d'affaires. Appelez le 653-5616 — Réservez dès aujourd'hui.



CHOCOLAT BELGE
Heyez père & fils Inc.
40 ans d'expérience

45, Seigneuriale ouest près d'IGA Saint-Bruno

222B, rue Principale dans la descente du parking près de la Caisse Populaire Saint-Sauveur-des-Monts — Tél.: 227-1696



DES SUPER OCCASIONS DE NOËL

LECTEUR À LASER À CARTOUCHE

- Écouter 6 disques sans interruption
- Composer une sélection de 32 morceaux
- Télécommande «SR» dotée d'un clavier numérique

PIONEER modèle PD-M50

- Affichage fluorescent à 7 chiffres
- Filtre digital
- Prise pour casque d'écoute
- Deux modes de recherche
- Mise en marche par chronorupteur



PIONEER



Lecteur de disque à laser modèle LD-838D

- Filtre digital
- Super-image avec 400 lignes de résolution
- Chargement de disques (8" ou 12") tout automatique
- Télécommande toutes fonctions compatible avec composants Pioneer audio et vidéo

PIONEER



Récepteur audio / vidéo à synthétiseur à quartz et circuits PLL avec ampli, modèle VSX-5000 (BK)

- 100 WATTS PAR CANAL
- Générateur d'ambiance Dolby incorporé
- Doté d'une paire d'amplis stéréo pour constituer un système à 4 canaux

PIONEER



Chaîne à éléments précombinés modèle System X220

250 WATTS

- Syntonisateur
- Platine à cassette double
- Amplificateur haute puissance
- 125 watts/canal de puissance de sortie
- Égalisation graphique sur 5 gammes
- Platine tourne-disque entièrement automatique
- Télécommande toutes fonctions

SUPER PRIX 99999\$

*Lecteur à laser en option

PIONEER



Super moniteur couleur 40"

- 560 lignes de résolution horizontale
- terminal pour super VHS et E.D.Béta
- 350 pi lin. de haute luminosité
- Système P.D.O. exclusif à Pioneer
- Système de télécommande multifonctions SR
- Amplificateur et haut-parleurs intégrés
- Syntonisateur, amplificateur haute résolution

SUPER PRIX

VISA

MasterCard

Audio Maisonneuve.

920, BOUL. DE MAISONNEUVE EST 845-9544 • 845-4455



Érigée en 1838, la maison de la Douane est un des plus beaux cadeaux offerts par l'architecte John Ostell au patrimoine montréalais.

82

RENDEZ VOUS 92

1992, 350^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE MONTRÉAL

La maison de la Douane



GUY PINARD

eux se trouve la maison de la Douane dont nous vous parlons aujourd'hui.

Les premiers bureaux

Nous avons vu précédemment qu'en terme de douane, Montréal n'était qu'un « sous-port » de Québec : les produits arrivant au pays devaient obligatoirement être dédouanés à Québec avant de poursuivre leur route jusqu'à Montréal. Il en résultait forcément de lourdes dépenses de manutention, sans parler du temps perdu. Mais malgré les demandes répétées des hommes d'affaires montréalais, l'administration du Bas-Canada jugea que l'achalandage au port de Montréal était beaucoup trop faible pour justifier la création d'un bureau indépendant de douane.

La première mention d'un « bureau de la douane » dans un bottin montréalais apparut dans l'édition de 1818-19 du *Bottin de la ville de Montréal* de Thomas Doige. Pour le 92, rue Notre-Dame, en face du palais de justice, on trouvait l'inscription : « Édifice des Douanes, John G. Beck, écuyer, inspecteur; William Hall, investigateur et commis ». Est-ce que ce bureau était relativement récent ou ancien? Impossible de le dire avec précision.

Au fil des ans, le port de Montréal occupa une partie de plus en plus grande du commerce avec l'étranger, de sorte qu'en 1831, Montréal devint officiellement un port d'entrée, avec Henry Jessup et William Hall dans les fonctions d'inspecteur et de contrôleur respectivement. À cette époque, le bureau de la douane avait été déménagé rue de la Capitale, vraisemblablement à l'est de la place Royale. Mais où était-il au juste, et quand y fut-il déménagé? Même un historien chevronné comme Atherton n'a pu résoudre ces énigmes.

La maison de la Douane

Le projet de loi relatif à la construction d'un nouvel édifice pour mieux loger les douaniers fut sanctionné sous William IV le 21 mars 1836. À l'étude depuis février 1834 à partir de plans dessinés par l'architecte et arpenteur John Ostell, le projet de loi contenait certaines balises : construction sur la place du Marché; coût maximal de 24 500 (\$18 000); dimensions maximales de 64 pieds et demi sur 49.

Commençons par le terrain choisi. L'emplacement avait été acheté par la Couronne en 1834, c'est-à-dire dès le moment où il fut question de construire une maison de la Douane (c'est une bonne façon de prévenir la spéculation). L'acquisition fut largement facilitée par le fait que la place du Vieux-Marché (ainsi qu'on l'appelait depuis la construction de la place du Marché-Neuf) était de plus en plus délaissée par les citoyens montréalais.

L'édifice occupait alors le centre de la place du Vieux-Marché, une réalité peu apparente aujourd'hui étant donné les profondes modifications subies par l'environnement. En effet, d'une part l'édifice a subi un agrandissement dans l'axe nord-sud comme nous le verrons plus loin, et d'autre part, tous les bâtiments qui se trouvaient entre le côté sud de la rue de la Capitale et le port furent ultérieurement démolis.

La construction débuta dès après la

sanction de la loi en 1836, et l'édifice fut inauguré deux ans plus tard.

Un hommage au néo-classisme

Comme le dit si bien Jean-Claude Marsan, dans *Montréal en évolution*, Ostell voulut, par le devis architectural de cet édifice en pierre de taille, « faire étalage de ses connaissances en architecture classique ». Notons que la maison de la Douane fut un des premiers édifices de Montréal à être entièrement construit en pierre de taille, et qu'elle fut le premier édifice public conçu par John Ostell, un des grands architectes du patrimoine montréalais.

À l'origine, l'édifice mesurait 64 pieds et demi sur 49 de profondeur, mais en 1881, on ajouta 26 pieds à la profondeur de l'édifice. Malgré les efforts louables de l'architecte Alphonse Raza pour préserver la conception architecturale de son confrère, les deux faces latérales ont perdu leur belle symétrie d'antan, comme on le verra plus loin.

L'édifice comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée à pierre à jointolement accentué et séparé de l'étage par un bandeau de pierre légèrement en saillie, un étage à pierre à jointolement lisse, et des combles sous le toit en pavillon à quatre versants.

Parfaitement symétrique, la façade principale (face au fleuve) se partage en trois travées verticales. Légèrement en saillie par rapport à la ligne de construction de l'édifice, la travée centrale est surmontée d'un fronton supporté par quatre pilastres toscans qui encadrent trois fenêtres rectangulaires, comme toutes celles de l'étage. Au rez-de-chaussée, les fenêtres sont cintrées par des vousoirs rayonnants. Le magnifique portique néo-classique d'ordre paladien comprend quatre colonnes toscanes. On notera aussi les entablements supportés par des consoles au-dessus de deux des fenêtres de l'étage. Sont disparus de cette façade le petit fronton qui surmontait le portique et les armoiries d'Angleterre qui ornaient jadis le tympan du fronton du toit.

Les effets de la rallonge

Les deux faces latérales étaient jadis parfaitement symétriques. Jusqu'aux transformations de 1881, l'édifice s'arrêtait à un endroit situé entre la deuxième et la troisième fenêtre rectangulaire en comptant à partir de la place Royale. Si on fait abstraction de cette rallonge, on peut apprécier l'exceptionnelle qualité du design architectural, et plus particulièrement le fenêtrage élaboré de la travée centrale de ces deux faces par rapport aux deux travées latérales fort simples. Les trois fenêtres rectangulaires du rez-de-chaussée sont surmontées d'un décrochement de l'entablement reposant sur quatre consoles. Et la fenêtre cintrée de l'étage forme un ensemble intéressant avec les deux fenêtres étroites et rectangulaires qui la flanquent. Cet ensemble de fenêtres d'inspiration vénitienne est entouré de pierres rustiquées comme au rez-de-chaussée. L'observateur attentif pourra retracer dans les faces latérales le début de la rallonge, beaucoup moins élaborée que la partie originale sur le plan architectural. Cette rallonge est plus facile à déceler à l'intérieur, au sous-sol par les ouvertures créées dans le mur des fondations d'antan, et sous les combles, à cause des angles différents des poutres de décharge de la charpente du toit.

Voyons maintenant la face de style Adam de la rue Saint-Paul. On retrouve les trois travées de la face principale. Tout comme à l'avant, la travée centrale comporte quatre pilastres toscans, sauf que dans ce cas, ils descendent jusqu'au sol et interrompent l'entablement de pierre. Le fronton est similaire à celui de la face principale. Rue Saint-Paul, les fenêtres cintrées sont à l'étage plutôt qu'au rez-de-chaussée, et elles sont encadrées d'une moulure très prononcée. Un petit fronton supporté par deux consoles surmonte la porte du porche. Jadis, ce porche était accessible par un double escalier aboutissant à un palier central sous lequel se trouvait une porte conduisant au sous-sol.

Aux quatre coins de l'édifice, on peut remarquer les chaînages de pierre en saillie. Les fenêtres ont déjà comporté des volets extérieurs à deux battants. Quant aux quatre cheminées qui perçaient jadis le toit recouvert de bardeaux, une seule a été conservée.

L'édifice a subi relativement peu de modifications extérieures depuis sa construction. La rallonge de 1881 et 1882 est la seule d'importance, mais heureusement, Raza a pris soin de préserver la façade de l'édifice que l'entrepreneur H.J. Boomer a démontée, puis remontée pierre par pierre 26 pieds plus au sud. Cette rallonge a cependant eu pour effet d'empiéter sur l'enlignement de la rue de la Capitale, puisque le



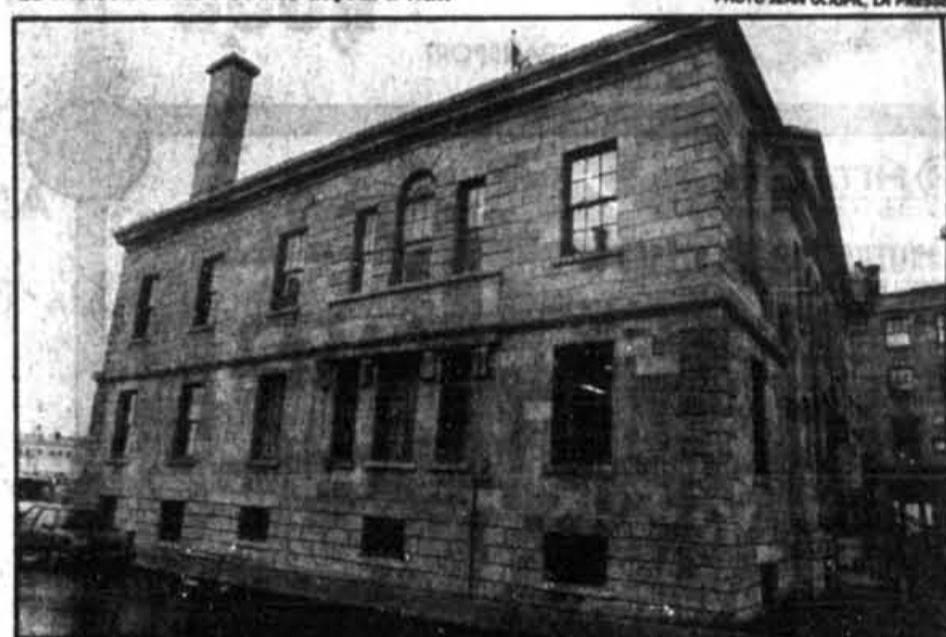
Photo antérieure à 1880 puisque l'édifice occupe toujours la même emprise qu'en 1838. On remarquera les volets aux fenêtres, les hautes cheminées et le petit fronton au-dessus du portique. Devant l'édifice, on peut apercevoir la clôture en fer forgé du square de la Douane.



Photo datant du tout début du XX^e siècle, après la fermeture de la rue de la Capitale.



La maison de la Douane aujourd'hui.



Le côté est.

portique débordait dans cette rue qu'il a fallu fermer.

L'intérieur

À l'origine, la charpente de poutres reposait sur les murs portants. Initialement, le rez-de-chaussée comportait un hall principal ceinturé de colonnes cannelées de style dorique, et plusieurs pièces servant au personnel. L'escalier conduisant à l'étage supérieur se trouvait du côté ouest, vis-à-vis de l'ensemble de fenêtres d'inspiration vénitienne. Un hall, des bureaux, un vestiaire, une chambre forte et une grande salle pleine profonde (elle occupait 40 p. cent de la surface de ce palier) se trouvaient à l'étage.

L'intérieur a été entièrement réaménagé par l'architecte Alexander C. Hutchison en 1871 pour le compte du ministère du Revenu, après le déménagement du Service des douanes à deux pas de là, dans un édifice dont on parlera dans le prochain article. Et après l'installation d'un système de chauffage à air chaud en 1883, il fallut attendre 1970 avant que l'intérieur ne soit rénové. Ces travaux d'une durée de deux ans impliquèrent la construction d'une charpente en béton sous la surveillance des architectes Bland, Lemoyne, Shine et Lacroix. Ces travaux ont été réalisés pour le compte d'Agriculture Canada, actuel usager du bâtiment qui célébrera l'an prochain ses 150 ans d'existence, et qui a fort bien résisté aux affres des temps.

L'usage d'imposer des droits sur les importations n'est pas nouveau. De fait, il remonte jusqu'au temps des Grecs, et il s'est rapidement répandu au rythme des conquêtes sous l'Empire romain. En Angleterre, ajoutait Atherton, le pouvoir d'imposer certains droits de « tonnage » (prononcé à l'anglaise) ou de « poundage » releva de la Couronne jusqu'à ce que cette dernière le cédât au Parlement britannique, qui en fit une « coutume ». D'où le mot « Customs » qu'on utilise dans la langue de Shakespeare pour parler de ces droits de douanes qu'on perçoit encore aujourd'hui sur les produits provenant de pays étrangers.

Cette « coutume » s'implanta évidemment au Canada après la conquête britannique, aussi tôt que 1762 en fait, puisque le 5 avril de cette année-là, le gouverneur général James Murray nomma Thomas Knox comme premier percepteur des douanes de Sa Majesté au port de Québec. Quelques mois plus tard, le 15 novembre, le brigadier-général Thomas Gage, lieutenant-gouverneur du district de Montréal, nomma Thomas Lamb et Richard Oakes, respectivement surintendant et commis et inspecteur du « sous-port » de Montréal.

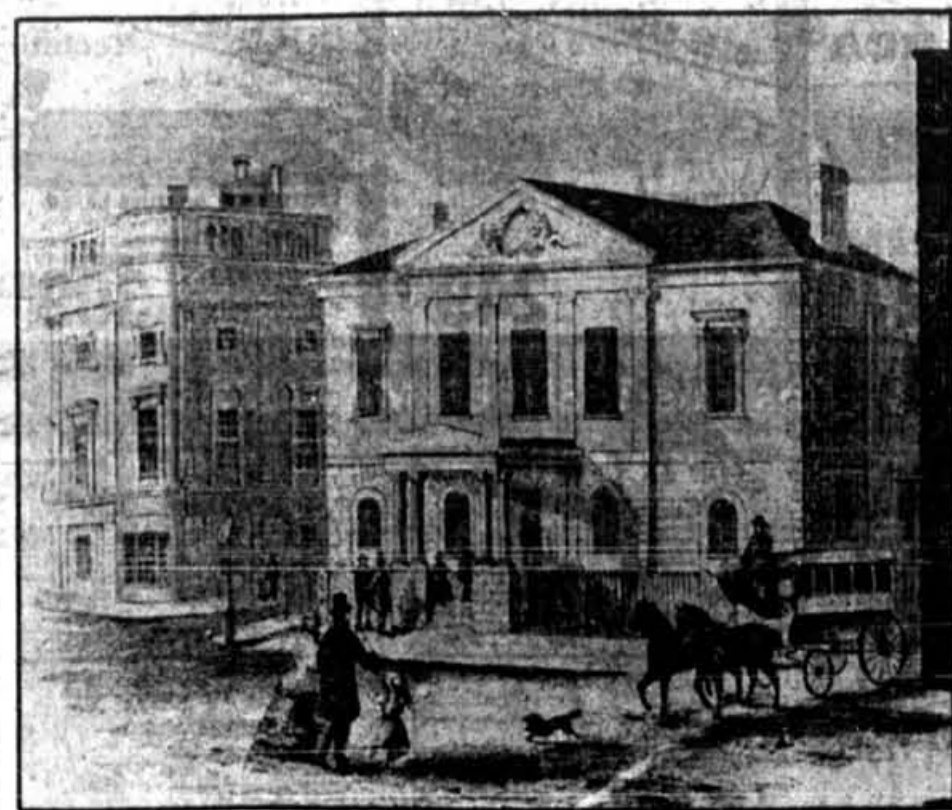
Puis le 4 avril 1763, Gage établissait clairement les « règles » dans une ordonnance qui disait : « Nous ordonnons que le capitaine des vaisseaux venant des ports ci-haut mentionnés (étrangers ou locaux), fassent au bureau des Douanes, dans les vingt-quatre heures de leur entrée dans le dit Port de Montréal, une déclaration générale exacte et précise de leur cargaison entière. Nous prohibons et interdisons expressément aux capitaines des dits vaisseaux et des autres bateaux, aux officiers, marins ou tous autres, de transporter ou de vendre, à bord, le long des rives, des marchandises du Gouvernement ou des liqueurs, avec l'intention de frustrer l'État des droits imposés sur ceux-ci, avant d'avoir fait la déclaration ci-haut mentionnée. »

C'est ainsi que commença l'histoire de la perception d'une douane à l'importation en territoire montréalais. Cette « coutume » existe toujours de nos jours et l'obligation de la loger convenablement a permis de doter le patrimoine architectural montréalais de quatre merveilleux édifices, dont deux ont résisté au pic du démolisseur. Parmi



Dessin de P. Christie en 1839.

PHOTO DE VOLPI-WINGWORTH



Dessin de Kilbourn tiré de l'édition du 13 octobre 1855 du Ballou's Pictorial Drawing-Room Companion, de Boston.



La face de la rue Saint-Paul aujourd'hui.

REPÈRES



Nom : maison de la Douane.
Adresse : 151, rue de la Commune.
Métro : station Place-d'Armes, direction place d'Armes, rue Saint-Sulpice vers le sud, et rue Saint-Paul vers l'est.

SOURCES : Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, Répertoire d'architecture traditionnelle : Les édifices publics et documents divers — Marsan, Jean-Claude : *Montréal en évolution* Parcs Canada, inventaire des bâtiments historiques du Canada : documents divers — Atherton, William Henry : *Edifices des Douanes à Montréal (1762-1836)* et *A History of the Department of Customs and Excise of the City of Montreal* — Ministère des Affaires culturelles du Québec, inventaire patrimonial du Vieux-Montréal : *La vieille Douane* — Vie des arts : *L'ancienne Douane de Montréal*, par Ariane de Jongh Isler — Bosworth, Newton : *Nochlagu De-picta*.

SAUCIER

NOS MEILLEURS PRIX DE NOËL

PLUS DE 5000 DINDES
à donner gratuitement avec tout achat de \$450.00 et plus

TÉLÉCOULEUR 21" RCA
MODÈLE FR-500
• Synchronisation VHS/RF
• Tube écran traité CONY à coins carrés
• Auto-épilage de la couleur
• Commande de finesse du trait

388⁹⁹

**AUCUN PAIEMENT AVANT*
AVRIL 1988**
AUCUN DÉPÔT* AUCUN PAIEMENT*

Conservez votre argent et profitez de cette offre sans précédent. Nos conditions de financement vous permettent de conserver vos sous et de profiter tout en prenant avantage des spéciaux de nos meilleurs prix de Noël!

120 JOURS.
ACHÉTEZ MAINTENANT. Payez dans (paiement en avril 1988) sur tout achat de plus de \$300.
*Conditionnel à l'approbation du crédit.

Challenging the Future
KYOCERA
Finemovie8

GAMESCOPE 8MM FINEMOVIE 8
MODÈLE KD-1100U
• Temps de lecture et d'enregistrement 120 min. (PG-120)
• Senseur d'image transistorisé (CCD)
• Lentille: manuelle 2.5 x zoom, F 12-30mm F 1.6 avec macro
• Auto-focus, infrarouge
• Fils automatique
• Éclairage minimum: 9 lux
• Poids: 3 lb 1 oz. (1.4 kg)

1,399⁹⁹

OPTION VALISE DE TRANSPORT À **99⁹⁹**

Panasonic TÉLÉCOULEUR 20"
PC-20P49
• Télécommande infra-rouge 20 fonctions
• Câblodélecteur intégré 114 canaux
• Auto-couleur
• Rappel du dernier canal

599⁹⁹

RCA MONITEUR STÉRÉO 21"
MODÈLE FR-560
• Télécommande numérique à 31 fonctions
• Entrées/sortie audio-vidéo
• Synchronisation électronique
• 64 canaux
• Affichage à l'écran
• Écran large à coins carrés

699⁹⁹

HITACHI
LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

TÉLÉCOULEUR 28" MODÈLE TE-6520
• Écran carré
• Télécommande accès direct
• Affichage des fonctions à l'écran
• Métrage de sonnerie
• Câblodélecteur intégré
• Prise pour décodeur stéréo/MTS

999⁹⁹
\$200 de rabais était \$1,199.99

HITACHI
LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

GAMESCOPE FORMAT COMPACT
MODÈLE VMC-30
• Sensibilité 10 lux
• Capteur d'image MOS
• Équilibrage complet du blanc
• 2 vitesses d'enregistrement

1,699⁹⁹

VALISE DE TRANSPORT INCLUSE

Panasonic HQ

MAGNÉTOSCOPE VHS
MODÈLE PV-2700
• Télécommande infrarouge 14 fonctions
• Synchronisation digitale
• Programmable
• Câblodélecteur intégré 98 canaux

499⁹⁹

HQ 3 TÊTES Panasonic

MAGNÉTOSCOPE VHS
MODÈLE PV-3720
• Affichage à l'écran
• Synchronisation électronique 114 canaux
• Programmable 8 programmes/21 jours
• Télécommande à accès direct, 41 fonctions
• Rebobinage automatique.

599⁹⁹

ELECTROHOME

STÉRÉO HI-FI HQ 4 TÊTES

MAGNÉTOSCOPE VHS
MODÈLE AVR555
• Télécommande à accès direct à 30 fonctions
• Câblodélecteur intégré à 107 canaux
• Programmation 8 émissions/14 jours
• Étel spécifique portatif
• Circuiteur HQ
• 4 têtes vidéo logiques et 2 têtes audio

899⁹⁹

HITACHI
LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

MONITEUR COULEUR STÉRÉO 33"
MODÈLE TT-7520
• Télé digitale 2 synchronisateurs
• Récepteur stéréo MTS intégré
• Convertisseur 115 canaux
• Télécommande unifiée 8 fonctions
• Télé «SURROUND SOUND»
• Affichage à l'écran
• 4 haut-parleurs/10 Watts RMS

PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN

AIWA TÉLÉCOMMANDE SURROUND SOUND

SYSTÈME AUDIO COMPLET
MODÈLE G-999
• Amplificateur intégré 35W/canal
• Télécommande infrarouge complète
• Magnéto-cassette double à copie haute vitesse
• Synchronisateur AM-FM stéréo à 16 pré-sélections
• Égalisateur graphique 5 bandes
• Table tournante semi-automatique • 2 haut-parleurs, 3 voies compatibles pour le numérique, modèle ST-999
• Cabinet audio optionnel

799⁹⁹

LUXMAN 35 watts canal

SYSTÈME AUDIO
• Récepteur digital AM-FM stéréo, 20 pré-sélections, 35 watts par canal, Modèle S-113.
• Table tournante semi-automatique avec entraînement par courants, DUAL, Modèle CS-2110
• 2 haut-parleurs de fabrication anglaise, 2 voies, 65 watts chacun, CELESTION Ditton 100.

999⁹⁹

SURROUND SOUND TÉLÉCOMMANDE 150 WATTS

Sunsui

EAGLE SYSTEM
• Amplificateur stéréo 75 watts RMS par canal avec magnéto-cassette double à cassette avec Dolby B et égalisateur à bandes modèle DAL-90
• Synchronisateur digital AM-FM stéréo, 16 stations pré-sélections, modèle ST-70
• Table tournante semi-automatique à entraînement par courants, modèle PE-70M
• Lecteur laser à 3 têtes, modèle CDS-10
• 2 haut-parleurs de 100 watts chacun, passifs, modèle SB-1000
• Support audio inclus, modèle SA00
NOUVEAU 1988

1,599⁹⁹

IDÉES-CADEAUX TEAC

MAGNÉTOCASSETTE
MODÈLE V200
• Réduction de bruit Dolby
• Indicateur LED
• Mécanisme à touches sensibles

167⁹⁹

IDÉES-CADEAUX Sansui

MAGNÉTOCASSETTE DOUBLE
MODÈLE D70W
• Réduction de bruit Dolby
• Copie haut-vitesse
• Touches électroniques
• Sélection de ruban automatique

297⁹⁹

IDÉES-CADEAUX LUXMAN

MAGNÉTOCASSETTE
MODÈLE K-100
• Magnéto-cassette stéréo
• Réduction de bruit Dolby B et C
• Entraînement assisté électroniquement

397⁹⁹

IDÉES-CADEAUX RCA

LECTEUR AU LASER
MODÈLE MCD-141
• Accès frontal
• Programmable
• Recherche d'index
• Compatible "DIMENSION"

ÉTAIT \$349.00
RABAIS DE \$122.00

227⁹⁹

IDÉES-CADEAUX SHARP

LECTEUR AU LASER
• Accès frontal
• Programmable
• Recherche d'index

249⁹⁹

IDÉES-CADEAUX Technics

LECTEUR DE DISQUES LASER
MODÈLE SLF-310
• Télécommande infrarouge 20 fonctions
• Mémoire à 20 registres
• Filtre numérique de haute définition

399⁹⁹

87 manufacturiers de marque reconnue sont représentés dans nos 11 SUPER MAGASINS

SAUCIER

- ST-JEAN** sur Richelieu NOUVEAU
1071, boul. Du Séminaire Nord
340-5835
- BROSSARD**
6835, boul. TASCHEREAU
(entre Ch-Ch et JOYRUS)
445-6388
- MAGASIN ENTREPÔT MONTRÉAL**
10090, ST-LAURENT
385-1000
- MAGASIN ENTREPÔT ST-LÉONARD**
6860 est. JEAN-TALON
251-0600
- LONGUEUIL**
2904, chemin CHAMBLÉ
651-0070
- POINTE-CLAIRE**
971 nord, St-Jean
694-9180
- GRANDY**
755, rue PRINCIPALE
(Les Haies de Grandy)
375-9222
- DRUMMONDVILLE**
740, boul. ST-JOSEPH
474-2727
- SHERBROOKE**
2300 ouest, KING
563-9191
- OTTAWA/NEPEAN**
780, BASELINE ROAD,
coin Fisher Heights Plaza
727-0159
- OTTAWA/VANIER**
522, MONTREAL ROAD
ST-LAURENT
744-7890

80 MOIS DE GARANTIE

-LA TRANQUILLITÉ AU FOYER-
100% SANS TRUCS
• 10 ans de garantie sur les produits électroniques
• 10 ans de garantie sur les produits électroménagers
• 10 ans de garantie sur les produits électro-ménagers
• 10 ans de garantie sur les produits électro-ménagers

SERVICE CINE ÉTOILES
• Un équipement de cinéma ultra moderne
• Observez les normes
• Un service clientèle au service des plus grandes marques
• Réparations sur appareils vidéo garantie
• Plus de 1000 titres vidéo à 99¢

Nouvelle ligne téléphonique
SANS FRAIS pour l'extérieur
1-800-361-8187

SANS FRAIS
Une fois votre carte de crédit sans frais obtenue, contactez votre carte de crédit.